



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE



UNIVERSITE MOHAMED EL BACHIR IBRAHIMI-BBA.

FACULTE DES LETTRES ET
DESLANGUES
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS

NIVEAU : MASTER 01
Spécialité : LINGUISTIQUE

MODULE :

SOCIOLINGUISTIQUE

ENSEIGNANTE CHARGEE DE MODULE

Dre MILOUDI Imene. Contact : imene.miloudi@univ-bba.dz

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2024/2025

TABLES DES MATIERES

CONTENU DE COURS ET TD.....	PAGE
FICHE DESCRIPTIVE DU MODULE	5
PREAMBULE	8
CHAPITRE I : INTRODUCTION A LA SOCIOLINGUISTIQUE	10
COURS01 : Genèse et champ d'étude de la sociolinguistique	11
1. DEFINITION DE LA sociolinguistique	11
2. Pour une conception sociale de la langue : crise de la linguistique.	12
COURS 02 : Objet et domaines d'investigation de la sociolinguistique...	16
1.OBJETS D'ETUDE (FORMES DE L'ETUDE DU LANGAGE DANS SON	
CONTEXTE SOCIAL)	16
1.1. Les registres de langue	16
1.2. La variation : (La linguistique variationniste)	16
1.3. Les phénomènes de contact des langues	17
1.4. Représentations, attitudes et imaginaires linguistiques	18
1.5. la ville et l'urbanisation (sociolinguistique urbaine)	19
1.6.les politiques linguistiques	19
2.RECUEIL DES DONNEES EN SOCIOLINGUISTIQUE	20
CHAPITRE II : VARIATION ET VARIETES LINGUISTIQUES	21
COURS 03 : LES COMMUNAUTES LINGUISTIQUES	21
COURS 04 : VARIATION ET CHANGEMENT LINGUISTIQUE	24
1. LES TYPES DE VARIATION LINGUISTIQUE	24
1.1. La variation « diachronique »	24
1.2.La variation « diastratique » ou sociale	24
1.3.La variation « diaphasique »	24
1.4.La variation « diatopique » ou géographique	24
1.LES SOURCES DE VARIATION LINGUISTIQUE	25
COURS 05 : LES VARIETES LINGUISTIQUES	27

1.Définition de variétés linguistiques	27
2. Les types de variétés	27
3.LA GEOGRAPHIE LINGUISTIQUE	28
COURS 06 : L'INNOVATION ACTIVE	31
1.La théorie de l'innovation active	31
2. LES NEOLOGISMES	32
CHAPITRE III : PHENOMENES DE CONTACT DES LANGUES	33
COURS 07: PHENOMENES DE CONTACT DES LANGUES : BILINGUISME	34
1.Le bilinguisme, plurilinguisme et multilinguisme	34
2.Paramètres de classement des formes de bilinguisme	35
3. Types de bilinguisme	36
COURS 08 : PHENOMENES DE CONTACT DES LANGUES : DIGLOSSIE	39
1.DEFINITION DE LA DIGLOSSIE	39
1.1. La diglossie selon Jean Psichari	39
1.2.La diglossie selon Charles Fergusson	40
1.3. LA DIGLOSSIE SELON FISHMAN	41
COURS 09 : L'ALTERNANCE CODIQUE (CODE SWITCHING)	44
Définition de l'alternance codique	44
1. Types d'alternance codique	46
COURS 10 : L'EMPRUNT.	48
1. Définition de l'emprunt	48
2. Types d'emprunt	48
3. Modalités d'intégration des emprunts	49
4. Exemples d'emprunt du français à l'arabe	50
COURS 11 : L'INTERFERENCE LINGUISTIQUE ET LE CALQUE	51
COURS 12 : LES MINORITES LINGUISTIQUES.	53
1. Définition des minorités linguistique	54
1.Les minorités géographiquement dispersées	54
2. Les minorités géographiquement concentrées.	55
COURS 13: L'AMENAGEMENT LINGUISTIQUE	59
(POLITIQUE LINGUISTIQUE)	
1.LES CAUSES DE L'AMENAGEMENT LINGUISTIQUE	59
(L'INTERVENTIONNISME) ?	

2.LES MODALITES D'AMENAGEMENT LINGUISTIQUE	60
CHAPITRE IV :Introduction à la sociolinguistique urbaine	63
COURS 14 : Champs de la sociolinguistique urbain : ville et pratiques	
Langagières	64
1.Les champs de la sociolinguistique urbaine.	64
1.1. Spécificités des villes comme espaces sociaux et linguistiques	64
1 .2. Les travaux de Thierry Bulot en sociolinguistique urbaine.	65
COURS 15 : Dynamiques sociolinguistiques des espaces urbains	68
1. Concepts de la sociolinguistique urbaine	68
2. Les jeunes citadins : créativité et multilinguisme urbain	69
CONCLUSION	72
TRAVAUX DIRIGES	73
CONCLUSION GENERALE	109
BIBLIOGRAPHIE	110

FICHE DESCRIPTIVE DU MODULE

PRESENTATION DU COURS

Ce cours de sociolinguistique s'adresse aux étudiants de master en linguistique et aux futurs enseignants de langues. Il explore l'histoire et les fondements épistémologiques de la discipline, son lien avec la linguistique générale, et son approche unique des rapports langue-société. Nous étudierons les variations linguistiques, les statuts des langues, les phénomènes de contact linguistique (bilinguisme, diglossie), les questions relatives aux minorités linguistiques (démolinguistique), et les politiques linguistiques.

A partir de la problématique qu'elle traite, l'étude des rapports langue/société, la sociolinguistique a affaire à des phénomènes variés en relation avec les fonctions et les usages du langage dans la société et qui feront objet de ce module semestriel.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

Ce cours de sociolinguistique vise à doter les étudiants des outils conceptuels et analytiques nécessaires pour comprendre les liens complexes entre la langue et la société. À travers l'étude de l'histoire de la discipline, de ses concepts clés et de ses méthodes d'analyse, ils développeront une compréhension approfondie des variations linguistiques, des phénomènes de contact linguistique, de la situation des minorités linguistiques et de l'impact des politiques linguistiques.

A l'issue de ce cours, l'étudiant de Master sera capable de :

- Comprendre les objets d'étude et les méthodes de la sociolinguistique.
- Réfléchir sur la diversité linguistique.
- Comprendre la linguistique variationniste à travers les enquêtes de Labov, les phénomènes de contact des langues.
- Appréhender le rapport entre les locuteurs et le contexte socioculturel.
- Développer une perspective critique sur les questions linguistiques contemporaines.

PREREQUIS OU CONNAISSANCES PREALABLES

- IMPORTANT : Maîtrise suffisante de la langue française.
- Notions de base de la linguistique (théories linguistiques, syntaxe, sémantique, lexicologie, sociolinguistique, pragmatique, analyse de discours)

METHODES D'ENSEIGNEMENT

Module semestriel d'unité fondamentale en alternance avec la « psycholinguistique » (semestre 2).

Dispensé en cours magistraux et des séances de TD. (06 crédits et Coefficient 03)

MODALITES D'EVALUATION

Pondération : 60% cours + 40% TD

- **Vidéos utiles** : Introduction à la Sociolinguistique , variétés et variation.

<https://www.youtube.com/watch?v=v6ZkXjZfDOQ&t=46s>

PREAMBULE

Dans un monde de plus en plus interconnecté et marqué par une diversité linguistique, la compréhension des rapports complexes entre la langue et la société est indispensable. Ce module semestriel de sociolinguistique propose aux étudiants de master 1, spécialité « LINGUISTIQUE » une exploration approfondie de cette interaction dynamique. Nous irons au-delà d'une simple description des faits linguistiques pour analyser les facteurs sociohistoriques et culturels qui façonnent l'usage des langues, leur évolution et leur statut.

Du bilinguisme aux politiques linguistiques, en passant par les variations et les questions d'identité sociale, d'âge, de sexe, nous examinerons des phénomènes de contact des langues et leurs implications sociales.

Ce module ne se limite pas à une étude théorique ; il permettra à l'étudiant de se familiariser avec les méthodes de recherche et d'investigation utilisées en sociolinguistique pour appréhender la complexité du langage dans son contexte social. Une de ces dites méthodes les plus courantes utilisées par les sociolinguistes est d'effectuer des *enregistrements* des locuteurs. Il peut s'agir *d'entretiens*, ou de *conversations entre plusieurs locuteurs*. Il est également possible de travailler à partir de questionnaires, qui demandent souvent à des locuteurs, c'est la méthode utilisée par de nombreux sociolinguistes dans leurs études de l'anglais parlé ou du Français parlé dans une région donnée par exemple.

Le contenu théorique des cours dispensés en 14 semaines sera illustré par des exemples concrets et des études de cas, permettant aux étudiants de développer une compréhension pratique des concepts théoriques en séances de TRAVAUX DIRIGES. Nous avons réparti ce contenu théorique en plusieurs chapitres explorant l'interaction dynamique entre langage et société.

Ainsi, **le premier chapitre intitulé « Introduction à la sociolinguistique »** définit le champ conceptuel de la discipline, en précisant son objet d'étude, sa position par rapport à la linguistique structurale (Crise de la linguistique et naissance de la sociolinguistique) et aux autres sciences sociales. Il retrace brièvement l'histoire de la sociolinguistique, en soulignant les principales étapes de son développement et les figures clés qui ont contribué à son essor aux Etats unis et en France. Enfin, il présente les différentes approches théoriques et méthodologiques utilisées par les sociolinguistes sur terrain.

En Chapitre 2 « Variation et changement linguistique » on explore la diversité linguistique au sein d'une *communauté*. Nous examinons ainsi, les différents types de variation linguistique (géographique, sociale, stylistique) et les facteurs qui les déterminent. Nous y analysons également les notions de

dialecte, de variété linguistique, de sociolecte, registre et idiolecte, en illustrant leurs caractéristiques et leurs fonctions sociales. De plus, nous aborderons la question du changement linguistique, l'innovation active en examinant les mécanismes qui les gouvernent en interaction avec les facteurs sociaux.

Le Chapitre 3, « Phénomènes de Contact des langues » se concentre sur les situations de contact entre langues. Il analyse les phénomènes de bilinguisme, de diglossie et de code-switching, en examinant leurs manifestations et leurs conséquences sur les langues en contact. Il explore les différentes stratégies de communication utilisées par les bilingues et les facteurs sociaux qui influencent leur choix linguistique .

En Chapitre 4 intitulé « Minorités linguistiques et politiques linguistiques » nous traitons de la situation des minorités linguistiques. Nous définissons les concepts clés et analyse les facteurs qui contribuent à la vulnérabilité des langues minoritaires. On examine les différentes politiques linguistiques mises en œuvre pour promouvoir certaines langues ou intervenir au niveau de leur statut. L'accent sera mis sur les défis et les enjeux liés à la préservation de la diversité linguistique.

En dernier chapitre « **introduction à la sociolinguistique urbaine** » Nous nous intéressons aux dynamiques sociales propres aux espaces urbains et à leurs liens avec les pratiques langagières. Il explore d'abord les spécificités sociolinguistiques des villes, avant de se concentrer sur les usages linguistiques des jeunes citadins. Enfin, il examine la variabilité des pratiques in situ à l'œuvre, tout en remettant en question certaines notions classiques de la sociolinguistique.

En séances de TRAVAUX DIRIGES, nous présentons aux étudiants les méthodes de recherches utilisées en sociolinguistique pour collecter et analyser les données. On décrit les différentes techniques d'enquête (questionnaires, entretiens), les méthodes d'observation participante et l'analyse de corpus.

On synthétise à travers les activités proposées en TD, les principaux concepts et problématiques abordés tout au long du module. Variétés linguistiques, dialectes, sociolectes, idiolectes, registres, variation linguistique, bilinguisme, diglossie, représentations, politiques linguistiques...etc.

Nous proposons aux étudiants des textes extraits d'ouvrages de spécialité afin de mieux consolider le contenu des cours et les conduire à réfléchir sur les enjeux contemporains de la sociolinguistique.

CHAPITRE I : INTRODUCTION A LA SOCIOLINGUISTIQUE

COURS 01 : GENESE ET DEFINITION DU CHAMP D'ETUDE DE LA SOCIOLINGUISTIQUE

INTRODUCTION

On assiste depuis 1950, dans les sciences sociales et humaines au développement des contacts entre diverses disciplines, ce qui a favorisé davantage l'interdisciplinaire. L'époque est à la jonction entre des disciplines voisines et différentes, on aboutit à des combinaisons nouvelles et la linguistique n'échappe pas à ce contexte épistémologique. Elle s'est donc, adjointe à d'autres disciplines telles que la sociologie et la psychologie qui prennent en compte explicitement des facteurs déterminants du langage et qui se focalisent soit sur l'individu et les processus d'encodage et de décodage dans la communication verbale (Psycholinguistique) soit sur la communication dans la société (Sociolinguistique).

De ce fait, le langage n'est pas une pratique individuelle, c'est surtout un jeu complexe des codes dans une même collectivité, une pratique sociale. En parlant, nous ne mettons pas en jeu notre individualité mais nous montrons notre rattachement à un groupe, à une communauté. Certaines situations appellent à une diversification de codes et de registres de langues.

La tâche de la « sociolinguistique » est donc d'étudier *l'interaction entre notre pratique du langage et les phénomènes sociaux qui nous entourent*. Elle nous permet aussi d'analyser le comportement de l'individu sur la langue, et l'utilisation de cette langue entre individus.

1. DEFINITION DE LA SOCIOLINGUISTIQUE

La sociolinguistique est l'étude des faits de langue en relation avec les facteurs sociaux, entre autre les différences de région, de classe sociale, de pratique professionnelle. Elle étudie également comment la présence d'une ou de plusieurs langues dans la même communauté peuvent s'influencer l'une l'autre. En d'autres terme, elle étudie comment les facteurs sociaux telles que

l'appartenance ethnique, l'âge, ou classe sociale affectent les pratiques de langue. Ainsi, la langue n'est pas homogène, elle est variable.

De manière plus explicite et précise, Fishman (1971 :36) définit la sociolinguistique comme étant:

« l'étude des caractéristiques des variétés linguistiques, des caractéristiques de leurs fonctions et des caractéristiques de leurs locuteurs, en considérant que ces trois facteurs agissent sans cesse l'un sur l'autre, changent et se modifient mutuellement au sein d'une communauté linguistique. » . La sociolinguistique, étude de la « *covariance des phénomènes linguistiques et sociaux* » (Dictionnaire linguistique ; éd Larousse ;1994).

La sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à l'homme parlant au sein d'une société. (BOYER H. 1996).

Selon Christian baylon et Paul Fabre :

« Une société ne peut subsister sans un moyen de communication entre ses membres ; la langue ne peut se constituer en dehors du processus de communication qu'il est possible d'identifier à la vie sociale elle-même ». (Initiation à la linguistique,2006 :73)

Antoine Meillet (Linguiste Français. 1866-1936) disciple et proche de Saussure a pris ses distances de Saussure. Il a subi l'influence du sociologue Durkheim, d'où son insistance sur l'aspect social des faits linguistiques.

Ainsi, il associe changements linguistiques et changement sociaux. Meillet résume l'objectif initial de la sociolinguistique dans l'expression suivante :

« *Il faudra déterminer à quelle structure sociale répond une structure linguistique donnée et comment, d'une manière générale, les changements de structure sociale se traduisent par des changement de structure linguistique* ». (Moreau,ML.1997 :83)

Pour la sociolinguistique, il s'agit d'expliquer les phénomènes linguistiques à partir de données extralinguistiques. Autrement dit, de facteurs politiques et sociaux. (Moreau,ML. Sociolinguistique, Concepts de base,1997 :83).

2. POUR UNE CONCEPTION SOCIALE DE LA LANGUE : CRISE DE LA LINGUISTIQUE.

Aux USA , la sociolinguistique s'est constituée dans les années 1960, autour d'un groupe de chercheurs dont la plupart des membres deviendront célèbres dans leur champ respectif, nous en citons essentiellement :

-Wiliam Labov :Edification de la sociolinguistique moderne, la sociolinguistique variationniste.

-BASIL Bernestein : Stratification sociale, code élaboré et code restreint.

- Dell Hymes : dans l'ethnographie de la communication.

-Fishman dans la sociologie du langage.

- J Gumperz : dans la sociolinguistique interactionnelle.

- Fergusson : dans les langues en contact et la Diglossie.

La tâche essentielle que s'est donnée pour objectif est d'effectuer la description systématique de la covariance et de la corrélation entre la structure linguistique et la structure sociale dans laquelle elle se trouve.

William Labov, sociolinguiste américain, l'un des fondateurs de la discipline considère « *qu'il s'agit là tout simplement de la linguistique* » (LABOV, 1976, P.258). Avec cette affirmation, il prend position contre les linguistes structuralistes et les enseignements du Cours de linguistique générale de F. de Saussure. Pour lui, ces derniers

« s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social » (LABOV, 1976, P.259).

Labov réagit en disant que *la langue, fait social nous poussent à concevoir la linguistique comme une science sociale et que la sociolinguistique ne serait que la linguistique*. Il (1972) ancre sa vision de la sociolinguistique dans une critique de la linguistique structurale ou ce qu'il dénomme « *paradoxe saussurien* » ; *une langue définie par de Saussure comme, un produit social de la faculté du langage, ou un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social* » ne peut se focaliser que sur un objet proprement social.

Cette position amène LABOV à étudier les productions de locuteurs différenciés par leur appartenance à divers groupes ethniques, classes sociales, tranche d'âge, sexe ; etc. Il affirme qu'il n'existe pas de « **locuteur monostyle** ». Le concept majeur de son approche est « **la variation** ».

La nouvelle approche des sociolinguistes peut se résumer comme suit « **Etudier qui parle ? quoi, comment où et à qui** » (FISHMAN, 1971).

La sociolinguistique en tant que champ disciplinaire est née d'une critique de la linguistique structurale dont les applications n'ont pas donné les résultats attendus. A partir du moment où on a compris qu'il fallait étudier les usages et non le système, de nombreux reproches ont été faits contre ce courant dit structural qui donnait la primauté à la langue ou le « système ». Certains linguistes affirment qu'il est incapable d'intégrer de manière satisfaisante la variation et de répondre aux questions de la place et du rôle des phénomènes langagiers dans la société d'où la remise en cause de

certaines concepts telles que « *l'homogénéité et l'immanence de la langue* ».

Pour Saussure :

« La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement C'est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu , elle est le produit que l'individu enregistre passivement »

« Et il ne peut à lui seul ni la créer ni la modifier » (p.31) Saussure arrache la langue de tout contexte extralinguistique et de toute référence au monde réel, en écartant la parole. Sa problématique est de faire l'inventaire des formes linguistiques par segmentation et opposition, puis de les classer en catégories morphologiques et syntaxiques.

En revanche, la sociolinguistique considère que l'objet de son étude ne doit pas être simplement la langue. L'opposition langue/parole a été reconsidérée dans le champ d'investigation de la sociolinguistique qui est née, on peut le conclure, à partir **de l'existence de plusieurs facteurs concomitants**. Nous en citons :

- **Remise en question de la notion de « code uniforme et homogène commun aux locuteurs natifs d'une langue »** : alors que la linguistique structurale envisage chaque langue comme un code homogène à tous les individus, chaque langue est dans la réalité une mosaïque de dialectes et de parlers régionaux propres à chaque communauté, ce sont tous ces parlers qui doivent être pris en compte dans l'analyse.
- **La notion de linguistique structurale « de phrases isolées » n'existe pas dans le discours** : La production du sens dépasse la frontière de la phrase et s'inscrit dans le discours.
- **L'immanence de la langue** : jugée incapable d'intégrer de manière satisfaisante la variation linguistique dans son analyse et d'expliquer explicitement la relation entre les pratiques langagières et la société a montré ses limites.
- **Nécessité de prendre en compte la situation de communication et l'ensemble des éléments extralinguistiques qui entourent nécessairement tout échange**. La production du sens est plus complexe dans la communication et dépasse le cadre de la phrase qu'elle ne laisse supposer la linguistique structurale. Il faut reconsidérer le statut de l'émetteur et du récepteur.
- **Mise en question des grammaires formelles, appel à l'interaction sociale comme donnée de la communication**.
- **Existence de problèmes linguistiques qui intéressent la vie sociale de certaines communautés**.

CONCLUSION

En France, les préoccupations d'ordre sociologique ne sont pas nouvelles, la linguistique française depuis très longtemps et particulièrement depuis le XIX siècle a été obsédée par le problème

des rapports de la langue et des mouvements sociaux. On se demande quel rôle jouent le peuple, les institutions, l'idéologie, dans la constitution des divers idiomes.

La sociolinguistique reproche à la linguistique son incapacité à rendre compte de la variation et de la place des phénomènes langagiers dans la société. Elle englobe aujourd'hui pratiquement tout ce qui n'est pas description formelle d'un code unique, tout ce qui étudie de la parole et du discours dans un contexte social, culturel, ou comportemental.

CHAPITRE I : INTRODUCTION A LA SOCIOLINGUISTIQUE

COURS 02 : OBJET ET DOMAINES D'INVESTIGATION DE LA SOCIOLINGUISTIQUE

INTRODUCTION

La sociolinguistique s'intéresse à la vie sociale et la causalité exercée par l'extralinguistique sur les pratiques de la langue loin des descriptions formelles d'un code unique, homogène. Elle s'oppose empiriquement à la linguistique de bureau tant par le domaine de recherches que par le point de vue, l'éclairage qu'elle apporte sur les attitudes, les usages.

Par ailleurs, par rapport à l'idée de la norme que peut se faire la grammaire, il est clair que la sociolinguistique s'intéresse essentiellement à l'usage ainsi qu'à la pratique orale de la langue.

Quelles peuvent être les formes de cet usage ?

1. OBJETS D'ETUDE (FORMES DE L'ETUDE DU LANGAGE DANS SON CONTEXTE SOCIAL) On peut mentionner :

1.1. Les registres de langue : Ainsi, les relations qu'entretient un locuteur avec les autres membres de la communauté peuvent déterminer son usage de la langue, les mots choisis, son intonation et d'autres éléments dans l'organisation du message intéressent les sociolinguistes.

Afin de distinguer clairement le discours surveillé du discours familier, le meilleur indice à prendre en compte est fourni par « les modulations de la voix qui affectent le discours dans son ensemble. Ainsi Labov voit que: « Un changement de la vitesse d'élocution, un changement du contour tonal, un changement du volume de la voix ou du rythme de la respiration, c'est cela qui indique de façon socialement significative que le discours se fait plus spontané ou plus familier ».

Les différentes formes d'argot, de jargon, les questions d'âge intéressent également les sociolinguistes qui travaillent sur des énoncés effectivement produits par des locuteurs réels dans des situations concrètes.

1.2. La variation : (La linguistique variationniste), W . Labov, considère la variation comme le moteur de la recherche et l'évolution linguistique. Il constate que l'appartenance d'un sujet à une communauté linguistique le rend capable d'une maîtrise de différents sous-systèmes. La variation est manifeste à deux niveaux : la variation stylistique (les différents usages d'un même locuteur). La variation sociale (les différents usages de différents locuteurs, au plan de la communauté) et

géographique.

1.3. Les phénomènes de contact des langues : La sociolinguistique ne peut pas s'abstraire des questions de contacts des langues tels que : l'alternance codique, l'emprunt, le calque, les interférences linguistiques ...etc. Elle s'intéresse aux phénomènes de bilinguisme et de diglossie.

1.4. Représentations, attitudes et imaginaires linguistiques : les sociolinguistes s'intéressent à la manière dont les locuteurs d'une langue donnée **se représentent** la langue ou les langues qu'ils parlent. Aussi les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur langue.

La notion de *représentation*, empruntée aux sciences sociales, est aujourd'hui de plus en plus présente dans le champ des études sociolinguistiques . Il s'agit d'« *un univers d'opinions et de croyances produit par un ensemble de personnes en interaction, formant un groupe autour de l'objet de leurs échanges* »(Vidal 2006) On reconnaît en particulier que les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs caractéristiques ou de leurs statuts au regard d'autres langues, influencent leurs pratiques langagières. La représentation étant l'image individuelle que le locuteur se fait de la langue *et qui est une construction individuelle et collective d'opinions, de stéréotypes et surtout d'appréciations qui génèrent des attitudes qui construisent des comportements en faveur de l'apprentissage de ces langues*. Il existe, en effet, tout un ensemble d'attitudes, de représentations et de sentiments des locuteurs face aux langues, ces attitudes et représentations linguistiques ont une influence sur le comportement linguistique. Le concept de **représentation** est apparu avec le sociologue E. DURKHEIM (1985) qui distingue les représentations collectives (partagées, stables, contraignantes) des représentations individuelles (variables).

Elles ont été développées par la psychologie sociale. *Pour l'initiateur de la théorie des représentations sociales Serge Moscovici (1984) les représentations sont :*

« Une façon d'interpréter le monde et de comprendre notre réalité quotidienne, une forme de connaissance sociale que l'individu construit plus ou moins consciemment en fonction de ce qu'il est, de son passé et de ses aspirations, et qui oriente son comportement. En parallèle, la représentation sociale est l'activité mentale que déploient les individus et les groupes pour définir leurs positions par rapport aux situations, événements, objets et communications qui les concernent» (P.132)

Ces deux notions, celle de **représentation** et celle d'**attitude**, présentent de nombreux points de rencontre bien qu'elles soient distinctes. L'attitude est généralement définie comme une disposition à réagir de manière favorable ou non à une classe d'objet. Les informations dont dispose un individu sur un objet particulier, constituent ainsi un stock de **croyances motivées par des informations objectives**, comme elles peuvent s'appuyer sur **des préjugés ou des stéréotypes**.

Un stéréotype est une forme d'usage affectée mais largement diffusée par les locuteurs d'une communauté linguistique. Il est souvent confondu avec les représentations, ainsi,

« le stéréotype est bien une représentation qui a mal tourné, ou qui a trop bien tourné, victime, à n'en pas douter à la suite d'un usage immodéré dû à une grande notoriété, d'un processus de figement inhérent cependant à la nature de la représentation, dont la pertinence pratique en discours est tributaire de son fonctionnement simplificateur et donc univoque et à une stabilité de contenu rassurante pour les membres du groupe/ de la communauté concerné(e) » (BOYER H., 2003, p.15) Les stéréotypes représentent des images stables et décontextualisées, qui fonctionnent dans la mémoire commune, et auxquelles adhèrent certains groupes. Le degré d'adhésion et de validité que leur portent certains groupes de locuteurs peut être lié à des conduites, à des comportements linguistiques. On considère que l'ensemble de ces représentations constituent un imaginaire. Parmi les caractéristiques que la société attribue à un groupe de personnes pour les classer instinctivement selon leur âge, leur métier, leur couleur de peau ou leur sexe par exemple :

Les personnes noires de peau sont sales. Les garçons aiment les jeux vidéo et le sport.

Les filles sont plus perfectionnistes et meilleures pour faire le ménage.

Les garçons sont plus désordonnés et s'appliquent moins dans les tâches ménagères.

Les filles sont bonnes en français. Les garçons sont bagarreurs...etc

Souvent, le chercheur sociolinguiste se trouve face à la production de discours sur les langues «discours épi linguistique » dans lesquels émergent des images des langues, des prises de position, de jugements ; ce qu'on appelle représentations des langues. Le chercheur a cette volonté de comprendre comment passer du dit au pensé, au conçu, au représenté. C'est-à-dire de l'expression linguistique à l'organisation cognitive mentale.

IMAGINAIRE(S) COMMUNAUTAIRE(S)

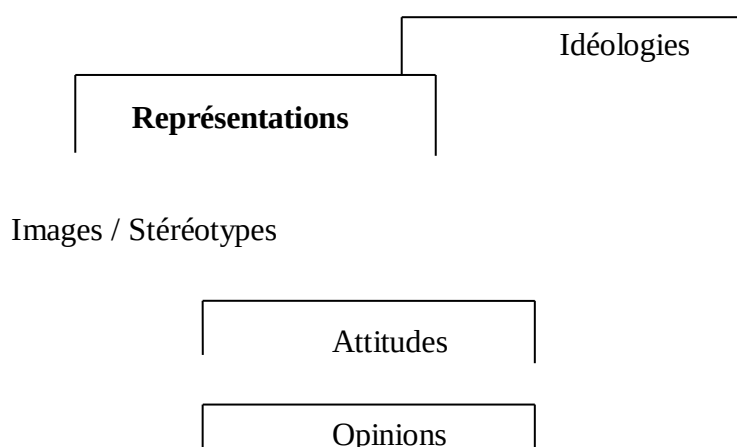


Figure 01 : Paradigme représentationnel

1.5. LA VILLE ET L'URBANISATION (Sociolinguistique urbaine)

La ville ou l'urbanisation comme nombre d'études l'ont souligné, semble jouer un rôle majeur et même « moteur » dans la dynamique des langues. Un courant de la sociolinguistique qui insiste tant sur l'importance du facteur urbain, dans la variation linguistique ou dans la distribution des langues. On peut distinguer quatre directions majeures dans le champ global de la sociolinguistique urbaine :

Une première orientation vise à analyser les changements observés dans la distribution des langues en milieu urbain. Une deuxième optique vise à saisir les effets de la ville sur les formes linguistiques : **l'urbanisation** a des incidences directes sur le *corpus* des langues (Calvet 2000).

Une troisième perspective s'attache à étudier la façon dont les représentations linguistiques et leur verbalisation par des groupes sociaux différents sont *territorialisées* et contribuent à la *mise en mots de l'identité urbaine* (Bulot et Tsekos 1999).

une partie de la sociolinguistique s'intéresse de plus en plus aux **phénomènes dits « de banlieue »**, à savoir les pratiques et les représentations linguistiques d'enfants ou d'adolescents, issus ou non de l'immigration, vivant dans des quartiers « dits difficiles » (périphéries urbaines, cités, HLM, idonvilles, quartiers centraux populaires, etc.) (Bulot, Calvet) qui ne prend pas uniquement la ville ou les cités comme sujet et objet d'étude mais qui s'interroge sur l'interaction entre cette espace et les pratiques langagière et l'urbanité des faits linguistiques ;

1.6. LES POLITIQUES LINGUISTIQUES

L'expression politique linguistique est plus souvent employée en relation avec celle de planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/les langue(s) en usage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considération de choix, de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique» (BOYER H.,1996, p. 23)

La politique linguistique repose sur de simples directives, et elle s'inscrit dans le cadre d'un marché linguistique, cette dynamique sociolinguistique à deux ou plusieurs langues, peut aller de la coexistence plus ou moins pacifique au conflit ouvert, en passant par toutes les modalités de la concurrence et de l'antagonisme, à base de déséquilibre fonctionnel et l'inégalité statutaire. Les causes non linguistiques de la dominance et donc du conflit, ne sont pas faciles à identifier, mais parmi les plus fréquemment observées : démographique migratoire, politique, économique, militaire

et sociale.

L'Algérie considérée pays bilingue, arabe classique et français hérité du colonisateur, a adopté la politique linguistique d'unilinguisme qui consiste à favoriser une seule langue sur les plans politique, juridique, social, économique.

2.RECUEIL DES DONNEES EN SOCIOLINGUISTIQUE

Un des problèmes fondamentaux de la sociolinguistique est la constitution du corpus, du recueil et du traitement des données. La sociolinguistique a adapté des techniques déjà utilisées chez les sociologues, les psychologues, voire les journalistes : l'observation, l'enquête (par entretien ou questionnaire oral ou écrit). Comment un sociolinguiste, travaillant sur le terrain, rassemble ou recueille les données à analyser ?;

Une des méthodes les plus courantes utilisées par les sociolinguistes pour étudier une variété linguistique donnée est d'effectuer des enregistrements des locuteurs qui la parlent. Il peut s'agir d'entretiens conduits par le linguiste, ou de conversations entre plusieurs locuteurs. Le premier problème qui se pose est celui du paradoxe de l'observateur (Mc Mahon, 1994). En effet, si le linguiste se présente comme tel, il risque de susciter un processus de correction trop important auprès des personnes qu'il enregistre, et de passer à côté des formes non-standards qui l'intéressent.

Il est également possible de travailler à partir de questionnaires, - c'est la méthode utilisée par des sociolinguistes dans leur étude de l'anglais parlé ou du Français parlé etc...

Le questionnaire est l'une des techniques utilisées. Lorsqu'on recueille les productions des sujets, il convient de transcrire ces données. Il faut ensuite les analyser (chaque transcription a un but : interactions, représentations, rapport entre verbal non verbal...) Il faut ensuite traiter les données : la matière brute, la parole, peut être analysée de différentes façons en mettant l'accent sur l'aspect quantitatif ou qualitatif. On comprend donc bien que les méthodes des sociolinguistes permettent un travail innovant et expérimental, mais qu'elles nécessitent une certaine réserve et une grande réflexion pour améliorer leur efficacité.

CONCLUSION

Comme on le voit le champ d'étude de la sociolinguistique est aujourd'hui très vaste. Quelle que soit la voie choisie, les chercheurs mettent l'accent sur un thème unificateur de la sociolinguistique : le langage dans son contexte socioculturel et dont l'étude se mène sur le terrain.

CHAPITRE II : VARIATION ET VARIETES LINGUISTIQUES

COURS 03 : LES COMMUNAUTES LINGUISTIQUES

INTRODUCTION

La sociolinguistique qui s'oppose empiriquement à la linguistique dite de « bureau » tant par le domaine de recherche que par le point de vue, l'éclairage qu'elle veut apporter sur les comportements des locuteurs en situations de communication, accorde de l'importance à la variation et aux variétés linguistiques. Il faut de prime abord définir la communauté linguistique pour mieux cerner le concept de variation.

1. Définition de la communauté linguistique

Les linguistes ont donné plusieurs définitions différentes de ce concept, depuis Bloomfield, 1933 :

« la communauté linguistique est un groupe de gens qui utilisent le même système de signes linguistiques ».

Cette définition est restreinte, aucune référence aux variétés. Fishman (1971) considère qu'une

« Communauté née d'une communication intensive et/ou d'une intégration symbolique en relation avec la possibilité de communication, sans tenir compte du nombre des langues ou de variétés employées »

Par ailleurs, J. Dubois propose de définir une communauté linguistique comme :

« un groupe d'êtres humains utilisant la même langue ou le même dialecte à un moment donné, et pouvant communiquer entre eux. Quand une nation est monolingue, elle constitue une communauté linguistique ».

Il existe une communauté linguistique dès l'instant où tous ses membres ont, au moins, en commun, une variété linguistique ainsi que les normes de son emploi correcte. Labov ne considère pas la communauté linguistique comme « un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes » mais comme étant « un groupe qui partage les mêmes normes quand à la langue ». Extrait de *Sociolinguistique*.

Mais toutes les définitions précitées s'accordent sur deux critères importants, dans la définition de la communauté linguistique :

- Le premier est l'**intensité de communication**, qui signifie que les membres d'une communauté linguistique se parlent plus les uns aux autres qu'ils ne le font avec les étrangers .le deuxième critère concerne , **les normes partagées et** fait référence à un ensemble commun de jugements évaluatifs, une connaissance à l'échelle de la communauté de ce qui est considéré comme bon ou mauvais et ce qui est approprié à tel type de situation socialement définie.

CONCLUSION

La communauté linguistique semble jouer un rôle important dans les études sociolinguistiques. L'école variationniste, née des travaux de William Labov dans ses enquêtes sur les dialectes prend pour objet d'étude les énoncés effectivement produits par des locuteurs dans au sein des communautés linguistiques. Cette attention peut porter sur les locuteurs, leurs identité sociale, leurs appartenance géographique ou socioprofessionnelle...etc.

COURS 04 : VARIATION ET CHANGEMENT LINGUISTIQUE

INTRODUCTION

A l'instar des structures de la communauté sociale, les pratiques langagières des locuteurs membres de cette communauté sont diverses et hétérogènes. La problématique centrale de la sociolinguistique est donc celle des variations internes dans l'usage d'une même langue. Selon les situations (âge, sexe, niveau social de l'émetteur, type d'échange et de récepteur, etc.), les locuteurs diversifient en effet leurs productions langagières. Ces variations, qui touchent aussi bien la prononciation que la construction syntaxique des phrases, le choix des mots, ou l'organisation du discours, sont au cœur des préoccupations du courant dit « variationniste » (Labov) .

2. LES TYPES DE VARIATION LINGUISTIQUE

On distingue :

1.1. La variation « diachronique » : des changements qui s'opèrent à travers le temps avec un vocabulaire qui est souvent produit des mutations politiques et socio-culturels.

1.2. La variation « diastratique » ou sociale : qui concerne la diversité des façons de parler dans une communauté selon les caractéristiques démographiques ou sociales des locuteurs. Ainsi, elle explique les différences entre les usages pratiqués par la diversité des classes sociales.

1.3. La variation « diaphasique » ou stylistique : qui tient à la capacité d'un même locuteur à moduler sa façon de parler en fonction de différents interlocuteurs, de la situation de discours. Ainsi, la production langagière est influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation.

1.4. La variation « diatopique » ou géographique: la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de régiolectes ou de géolectes.

2.LES SOURCES DE VARIATION LINGUISTIQUE

L'observation de modes spécifiques d'usage du langage selon les communautés linguistiques conduit à identifier au moins cinq sources de variation: l'origine géographique, l'âge, le sexe, l'origine sociale, les contextes d'utilisation du langage.

2.1.L'origine géographique

L'origine géographique (le plus souvent en relation avec l'appartenance soit au milieu urbain soit au milieu rural) est un élément de différenciation sociolinguistique, souvent très repérable.

Certaines prononciations, certains mots (savoir/pouvoir “ Je ne sais plus marcher”, “ on ne sait pas savoir si le chômage va diminuer ”, souper...

Certaines constructions grammaticales (“ Le saumon, j'y aime ” au lieu de “ Le saumon, je l'aime ”, certaines expressions (avoir dur, faire des affaires ...), certains accents, etc permettent d'associer tel locuteur à telle ou telle zone géographique.

2.2.L'âge

L'appartenance à une certaine génération d'usagers de la langue est également un facteur de diversification. Il y a en quelque sorte coexistence de plusieurs synchronies. Par ex. le “ français des jeunes ” ou le “ parler jeune ” (accentué dans le “ parler jeune des cités ”).

Exemple 1: la troncation. Les jeunes utilisent de nombreuses apocopes : « deg » pour dégueulasse), « déj » pour –déjeuner-, « impec » pour – Impeccable et plus fréquemment encore des aphérèses (“ leur ” pour contrôleur, “ zic ” pour musique).

Exemple 2 : la verlanisation (parler verlan, à l'envers) fréquente chez les jeunes (“ meuf ” pour femme, “ keum ” pour mec, “ reum ” pour mère, Toff pour photo etc.

Exemple 3 : néologismes à connotation argotique ; certaines créations métaphoriques ne manquant d'ailleurs pas de piquant.

2.3.Le sexe

Plusieurs auteurs ont noté l'asymétrie homme/femme face à la langue. Labov, par ex. a observé que “ les femmes, plus sensibles que les hommes aux modèles de prestige, utilisent moins de formes linguistiques stigmatisées, considérées comme fautives, en discours surveillé ”

En réalité, Labov constate une sorte de paradoxe : “ les femmes emploient les formes les plus neuves dans leur discours familier, mais se corrigent pour passer à l'autre extrême dès qu'elles passent au discours surveillé ”. Ultérieurement, Labov revient toutefois sur cette première

interprétation du conformisme linguistique des femmes : “ il est possible d’interpréter le conformisme linguistique des femmes comme étant le reflet de leur plus grande responsabilité dans l’ascension sociale de leurs enfants ” (Labov, 1998, p.32).

2.4.L’origine sociale

On parle de variation sociale lorsque c’est l’origine sociale (l’appartenance à tel ou tel milieu socioculturel) qui est en cause. On parlera par exemple du “ parler populaire ” ou du parler pédant “ petit-bourgeois ” Exemple1: le décumil du relatif. “ C’est la personne que je t’ai parlé d’elle ” au lieu de “ C’est la personne dont je t’ai parlé ”. Le français populaire ne souscrit pas au système complexe du relatif en français normé qui comporte toute une série de morphèmes (dont, où, lequel, auquel, duquel, etc.).

Exemple 2 : articulation emphatique. “ Je suis allé à un colloque sur le sonnet en Hollande avec quelques collègues... ”.

Exemple 3 : prononciation de toutes les liaisons (comme pour marquer la connaissance qu’a le locuteur de l’orthographe, donc son appartenance à une culture

Exemple 4 : hypercorrection fautive “ Voilà la façon dont nous pensons que la culture **doive** évoluer ”, par utilisation excessive d’une forme de prestige (le subjonctif).

2.5.Les contextes d’utilisation

La situation de parole, les circonstances de l’acte de parole (lieu, moment, statut des interlocuteurs, objectifs de communication, etc.) sont un autre facteur de diversification. On parle de “ registres ” ou de “ niveaux ” de langage.

Exemple 1 : Langage usuel vs langage administratif (comparez “ mort ” et “ décédé ”, “ habiter ” et “ être domicilié ”, “mon mec ”, “ mon mari”, “ mon époux ”, “mon conjoint ”.

Exemple 2 : la négation simple vs double. Comparez “ Je ne sais pas ” et “ Je sais pas ”

CONCLUSION

La langue est un système qui manifeste un ensemble de variations dans ses usages, et dont l’approche sociolinguistique permet de décrire la structuration, en relation avec les représentations partagées (normes, valeurs, attitudes) par la communauté linguistique.

COURS 05 : LES VARIETES LINGUISTIQUES

INTRODUCTION

Il n'y a pas une entité homogène et monolithique qui corresponde à la langue. En fait, comme première approximation sociolinguistique, la langue est un idiome, un ensemble de variétés.

Mais lorsqu'on s'intéresse aux variétés d'une même langue de manière synchronique, force est de constater qu'il n'y a pas un anglais mais des variétés d'anglais - l'anglais britannique (*British English*), l'anglais d'Irlande (*Irish English*), l'anglais des Etats-Unis (*American English*), et bien d'autres. L'anglais britannique, par exemple, se compose lui-même de nombreuses variétés, comme le Cockney, l'anglais d'Est-Anglie (*East Anglia English*) etc. Les deux aspects susceptibles de varier le plus sont la prononciation (la phonétique) et le vocabulaire. Les phonèmes varient parce qu'on ne place jamais les organes articulatoires (langue, lèvres...) systématiquement de la même façon. De même pour l'intonation, la mélodie, le timbre de voix.

Le vocabulaire varie parce que les langues ne sont pas précises et stables, contrairement à ce que croient plusieurs personnes. Pour fonctionner comme moyen de communication humain, la langue (le lexique) doit pouvoir être flexible parce que la langue est faite pour s'adapter à des situations nouvelles.

1. Définition de variétés linguistiques

Nous appellerons variétés linguistiques les formes de langage apparentées qui diffèrent par un certain nombre (arbitraire) de propriétés phonologiques, lexicales ou (plus rarement) syntaxiques. Le terme arbitraire signifie qu'il y a des degrés de parenté entre les variétés linguistiques.

2. Les types de variétés

Il existe différents types de variétés (**ou de -lectes**). Lorsque la variété est propre à une seule personne, on parle d'idiolecte. Lorsque la variété est propre à une région géographique, on parle de variation dialectale ou dialecte, régionalisme (dialecte régional)

Les chercheurs qui étudient les productions linguistiques – linguistes, sociolinguistes,

anthropologues ou ethnographes de la communication -, s'accordent pour reconnaître qu'il existe, au sein de toute communauté linguistique, de multiples variétés, parmi lesquelles on distingue trois types principaux : des variétés régionales (régiolectes), sociales (sociolectes) et individuelles (idiolectes).

2.1.Des variétés régionales dites variétés géographiques (régiolectes) : *Le peu de contact dont l'origine est géographique est à l'origine de cette variation.* Le français parlé en Belgique, par exemple, diffère par plusieurs aspects (accent, prosodie, phonétique, mais aussi lexique et morphosyntaxe) du français parlé à Paris, à Rennes ou à Marseille. A l'intérieur de ce français de Belgique, le français parlé à Liège se distingue à son tour du français parlé à Bruxelles ou à Mons. les accents sont différents.

En France on distingue suivant les régions plusieurs variétés régionales : alsacien ; basque ; breton ; catalan ; corse ; flamand occidental ; francique (sous ses différentes formes : francique luxembourgeois, francique rhénan) ; francoprovençal ; langues d'oïl : bourguignon, champenois, franc-comtois, gallo, lorrain, normand, picard, etc.

En Algérie, nous distinguons : l'Oranais à l'Ouest, l'Algérois dans le centre, le CHAOUI, le Kabyle, le Constantinois, comme des variétés régionales ou dialectes régionaux...etc

2.2.Des variétés sociales : « ou les sociolectes » les individus ne parlent pas de la même façon suivant leur classe sociale, à tel point que l'on détermine souvent la position sociale d'un interlocuteur sur la base de son langage. Des études systématiques (Bernstein, 1971, 1975; Labov, 1976; Bourdieu, 1982) ont, par ailleurs, affiné ces constatations communes: il y apparaît notamment que les locuteurs petits bourgeois se distinguent des locuteurs issus de la classe ouvrière et des grands bourgeois, par le respect des formes réputées **correctes**.

2.3.Des variétés individuelles (idiolectes) : chaque individu en fonction de ses caractéristiques physiologiques, de son histoire personnelle, s'exprime d'une façon particulière, avec un timbre de voix plus ou moins grave. Tel individu, pour exprimer son ennui et son énervement face à une situation, dira "X m'a énervé", un autre X m'a échauffé ", un autre encore " X m'a cassé les pieds "...

3.LA GEOGRAPHIE LINGUISTIQUE

Si elle intéresse la sociolinguistique, la diversité des parlers est également objet d'étude pour la **géolinguistique**, branche de la linguistique qui cherche à caractériser cette diversité ou **variation** (dite « **diatopique** ») dans l'espace géographique. À la langue nationale (ou officielle) s'ajoutent en effet les

dialectes et patois, c'est-à-dire les parlers régionaux : ainsi, sur le territoire de l'Algérie, l'algérois, l'oranais sont des parlers régionaux alors que l'arabe est la langue officielle. Le Tamazight , langue nationale.

Comme tout idiome varie dans le **temps**, dans l'**espace** et dans la **société**, c'est *l'aspect spatial* est pris en compte fondamentalement par la **géographie linguistique**. Elle s'assigne comme objet d'étude **les parlers locaux**.

3.1. L'atlas linguistique

Les faits linguistiques que l'on vise à récolter sont d'ordre : phonétique, morphologie, syntaxe, lexique et sémantique. Ils sont portés sur des cartes géographiques. Un recueil de celles-ci constitue un **atlas linguistique**.

L'idée de cartographier le matériel linguistique était déjà venue à l'esprit de certains chercheurs, notamment **Georg Wenker** (1852-1911), qui, **dès 1876**, avait commencé une enquête dans plus de 30.000 localités du nord et du centre de l'Allemagne. **Cependant le véritable fondateur de la géographie linguistique fut le linguiste suisse Jules Gilliéron (1854-1926)**, promoteur et co-auteur avec Edmond Edmont de l'*Atlas linguistique de la France (ALF)*, rassemblant 1.920 cartes, publié en 20 volumes de **1902 à 1920**.

Gilliéron avait établi un **questionnaire** comprenant des termes ou des expressions pour lesquels il jugeait intéressant d'avoir les **équivalents dans les parlers de localités dispersées** sur tout le territoire de la Gaule romane.

L'enquête dura quatre ans : Edmont recueillit ainsi des matériaux dans 639 localités situées à une certaine distance l'une de l'autre, en France, dans la Suisse romande et la Belgique romane. La masse des matériaux recueillis est énorme : plus **d'un million de formes**.

L'innovation consiste donc, fondamentalement, à enregistrer sur des cartes géographiques les phénomènes recueillis, au niveau des parlers locaux, d'une façon systématique par enquête directe, orale, d'après un questionnaire préétabli, dans un nombre déterminé de points d'un domaine linguistique. Une carte est réservée à chacun des termes, formes ou phrases qui ont été l'objet de questions.

3.2. Fonctions de l'atlas linguistique

A quoi sert un atlas linguistique?

André Goosse (dans *La Revue générale*, mai 1998, p. 72) répond à cette question en une synthèse éclairante : «Une enquête dans 305 localités ne peut avoir la richesse lexicale d'un dictionnaire, mais pour les concepts retenus l'atlas donne une vue systématique couvrant l'ensemble du territoire et plus synthétique et plus parlante que ne le ferait un dictionnaire. Plus parlante pour le linguiste qui cherche à préciser où passe la frontière entre les dialectes ou qui s'efforce d'établir l'histoire des mots sans les

isoler les uns des autres, car les mots ne vivent pas chacun à part comme si les autres n'existaient pas et les cartes portent des traces des concurrences et des substitutions. Parlante aussi pour celui qui est attaché à sa région et à son propre passé.»

CONCLUSION

En synthèse à ce qui précède, **une langue est un ensemble de variétés dialectales et sociologiques reliées linguistiquement (structuralement et historiquement) et dominés par une variété standard normalisée reconnue comme variété de référence.** Le prestige du dialecte standard doit être accepté par les locuteurs ou imposé. Cette domination d'un dialecte standard peut se faire naturellement ou peut être imposée par législation

Une langue doit être définie à partir de critères linguistiques et sociolinguistiques. La notion de variété standard est un élément essentiel. La norme est une codification de cette variété standard dont les instruments sont les dictionnaires, les lexiques et les grammaires.

COURS 06 : L'INNOVATION ACTIVE

INTRODUCTION

Par définition, une langue *vivante* est en perpétuelle évolution. *Le changement* peut se définir diachroniquement, en comparant plusieurs périodes pour voir ce qui est resté, ce qui a été oublié ou qui a évolué, et ce qui a été créé par les locuteurs au fil du temps - ainsi l'anglais de Chaucer est bien différent de celui d'Eminem, par exemple. Le français de RABELAIS et Montaigne est différent du Français de Marc Levy.

1. La théorie de l'innovation active : C'est une théorie développée par W. Labov dans ses travaux à partir d'une synthèse sur les mécanismes du changement phonétique dans une communauté (à travers son étude de la variation). Pour pouvoir décrire le changement linguistique, il faut localiser l'innovation.

Dans les recherches variationnistes, les sociolinguistes décrivent les innovateurs. Ils les qualifient de « groupes médians » (classe ouvrière et petite bourgeoisie). Ces groupes médians sont les innovateurs.

« Les innovateurs n'appartiennent ni à la classe dominante, ni au prolétariat. Ils appartiennent aux classes moyennes (...) qui ont une trajectoire sociale ascendante et qui sont les mieux estimés par leur groupe local » (Labov 1983).

Pourquoi les groupes médians sont-ils innovateurs ? Ces groupes médians ont, selon W. Labov, une motivation sociale pour innover, qui est « la solidarité de groupe » ou « l'identité distincte ». Ils ont la plus forte solidarité locale.

Les classes inférieures (chômeurs, sans abri, ...) n'ont pas de liens forts avec le groupe d'appartenance. Les classes supérieures évoluent dans un milieu national ou international. Au sein de la classe moyenne, les femmes adoptent plus rapidement l'innovation que les hommes car elles sont plus sensibles au « prestige local que revêt l'innovation dans le groupe »

2. LES NEOLOGISMES

En parlant, nous ne faisons pas qu'utiliser des mots déjà existants. Nous en créons sans cesse de nouveaux de nouveaux, selon le processus qu'on appelle la néologie. Pendant longtemps, ce phénomène a été sous-estimé, car on y voyait une sorte de danger (linguistique). Mais aujourd'hui, ce phénomène intéresse la linguistique, la lexicologie particulièrement la sociolinguistique.

(Voir A. Martinet ; Chapitre 06 : l'évolution des langues, page 173. Eléments de linguistique générale)

La néologie, vient de deux racines grecques, signifiant : « nouveau » et « parler ». Elle désigne toutes les formes d'innovation linguistique. Mais, on réserve l'emploi au domaine du lexique. On parle alors de néologisme.

Le néologisme lexical C'est l'introduction dans la langue d'un mot nouveau, qu'il s'agisse d'un emprunt à une autre langue, d'un mot nouveau construit à partir des règles de formation propres à une langue.

CHAPITRE III : PHENOMENES DE CONTACT DES LANGUES

COURS 07 : PHENOMENES DE CONTACT DES LANGUES : BILINGUISME ET DIGLOSSIE

BILINGUISME

INTRODUCTION

D'abord, il n'y a pas de pays en Europe ni dans le monde sur le territoire duquel il ne se parle pas plus d'une langue. Il existe des états plurilingues ou le plurilinguisme territorial et des personnes plurilingues, c'est-à-dire plurilinguisme individuel.

Uriel Weinreich (grâce à sa dissertation de 1951) sur les langues en contact qui porte largement sur la Suisse, U. W souligne que l'endroit où les langues entrent en contact n'est pas un lieu géographique mais bien l'individu bilingue.

« Le contact de langues suppose l'existence de locuteurs bilingues et met en jeu des relations diversifiées au sein des domaines cognitivo-émotionnel et socio-politique de l'individu. Il peut cependant conduire aussi à des conflits linguistiques relatifs à son identité personnelle et sociale. » (Py, B ; Etre bilingue, 2003)

1. Le bilinguisme, plurilinguisme et multilinguisme

Quand un individu peut-il être qualifié de bilingue ? est une question récurrente en sociolinguistique. Sa fréquence et son importance signifie qu'il y a plusieurs ouvrages à consulter : les ouvrages fondamentaux restent ceux d'**Uriel Weinreich, languages in contact** : Findings and problems, New York, 1953 ; **William Francis Mackey**, Bilinguisme et contact des langues, 1976. Et **F. Grojean** « Life with two languages : an introduction to Bilingualism » 1982. « Etre bilingue » de **Bernard Py** et **Georges Ludi**...etc

On considère qu'il y a bilinguisme – ou plus généralement plurilinguisme – lorsqu'une personne est capable d'utiliser de deux – ou plusieurs – systèmes linguistiques de manière égale et sans qu'un système soit valorisé par rapport à l'autre.

Georges MOUNIN : « Le fait pour un individu de parler indifféremment deux langues », « également coexistence de deux langues dans la même communauté, pourvu que la majorité des locuteurs soit effectivement bilingue. ».

BLOOMFIELD : « la possession d'une compétence de locuteur natif dans deux langues ».

MACKEY : « Nous définirons le bilinguisme comme l'usage alterné de deux ou plusieurs langues par le même individu ».

« Par bilinguisme ou plurilinguisme, il faut entendre le fait général de toutes les situations qui entraînent un usage, généralement parlé et dans certains cas écrit, de deux ou plusieurs langues par un même individu ou un même groupe. » (A. Tabouret-keller, « plurilinguismes et interférences », dans la linguistique : guide alphabétique, Denoel, 1969, p309)

Claude Hagège suggère ici une distinction terminologique :

« J'appellerai multilingue un individu possédant la compétence de plus d'une langue et plurilingues les États, ou les nations non encore constituant un État au sens hégélien du terme, dans lesquels existent plus d'une langue. Je parle donc du multilinguisme dans le premier cas et du plurilinguisme dans le second : la Belgique, la Finlande, la Suisse, pour prendre les Européens, sont des pays plurilingues, un grand nombre d'individus sont multilingues ou étaient multilingues »

Pour certains, il n'y a bilinguisme que dans le cas d'une maîtrise parfaite et identique des deux langues en cause, alors que pour d'autres le bilinguisme commence dès qu'il y a emploi concurrent de deux langues quel que soit l'aisance avec laquelle chacun manie chacune d'elles. La majorité des chercheurs considèrent quiconque est capable de produire des phrases dans plus d'une langue objet de leur étude. Par ailleurs, les langues acquises, doivent l'être par le processus d'acquisition d'une langue maternelle. Ainsi, une personne susceptible de parler plus ou moins diverses langues acquises de façons variées sera qualifiée de polyglotte et non de multilingue

2. Paramètres de classement des formes de bilinguisme

Ce classement a été élaboré par Py, et Ludi (2003 : Etre bilingue):

2.1. Nature et fonction des langues en contact

Les langues en contact peuvent être :

-Langues de culture de prestige international, par exemple Français et Anglais.

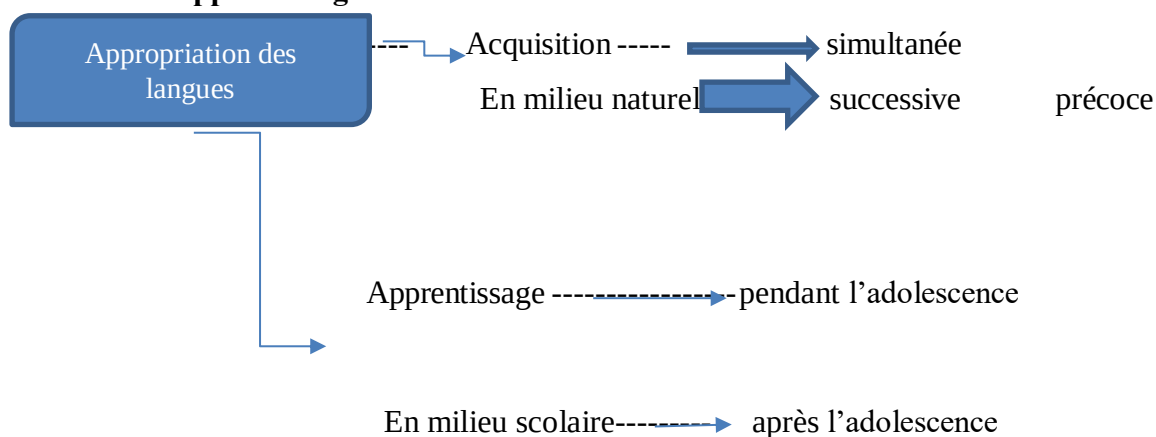
- Langue à portée communicative nationale ou internationale et langue à portée communicative régionale : Français et basque.
- Langue et dialecte non apparenté, par exemple : français et alsacien.
- Langue et dialecte apparenté, Italien et lombard.

2.2. Degré de maîtrise (la compétence bilingue) : La connaissance que l'individu possède des deux langues qu'il emploie.

On peut évaluer la maîtrise de chacune des langues en contact sur un ensemble d'axes (Compréhension orale, compréhension écrite, compétence conversationnelle, expression orale ou écrite, etc.). La compétence de la personne bilingue dans chacune des deux langues est rarement égale. Il arrive que dans l'une des langues, son bagage linguistique réponde seulement à ses besoins sociaux (semilinguisme). Par exemple, une des deux langues est parfois dominante dans l'expression orale, l'autre dans l'expression écrite.

Un bilingue peut passer continuellement d'une langue à l'autre sans les confondre (alternance bilingue). Un autre peut confondre les deux langues quand son discours dans une des langues contient des éléments ou des unités d'agencement appartenant à un autre système (interférence linguistique).

2.3. Mode d'apprentissage



2.4. Pratiques langagières : Les conditions et la manière permettant le passage d'une langue à une autre.

3. Types de bilinguisme

3.1. Le bilinguisme individuel correspond à une forme limitée du multilinguisme. Il s'agit du bilinguisme de l'individu lorsque celui-ci peut utiliser deux langues à des degrés divers. Les niveaux de bilinguisme individuel demeurent très variés parce qu'il y a plusieurs façons d'être bilingues. William F. Mackey définit le bilinguisme comme «l'alternance de deux langues ou plus chez le même individu». La connaissance d'une autre langue implique d'abord la notion de *degré* dans la maîtrise du code, tant au plan phonologique qu'aux plans graphique, grammatical, lexical, sémantique et stylistique.

De plus, le degré de compétence de l'individu bilingue dépend des *fonctions*, c'est-à-dire de l'usage qu'il fait de la langue et des conditions dans lesquelles il l'emploie (foyer, école, travail, loisirs, etc.).

Enfin, il convient de considérer la facilité avec laquelle l'individu bilingue passe d'une langue à l'autre ce que l'on appelle **l'alternance** en fonction du sujet dont il parle, de la personne à qui il s'adresse et de la pression sociale qu'il subit. Tous les facteurs précédents déterminent la capacité de l'individu à maintenir deux codes séparés sans les mélanger, phénomène caractérisé par *l'interférence*.

-Bilinguisme équilibré ou parfait : une compétence dans les deux langues.

Selon Jean A. Laponce, il y aura un **bilinguisme parfait** si «les deux langues ont le même pouvoir de communication sur l'ensemble des rôles sociaux»; chez l'individu parfaitement bilingue, les deux langues sont, en principe, utilisées indifféremment dans n'importe quelle situation, avec la même rapidité dans la mémoire, la même qualité d'expression et le même pouvoir créateur. Bref, le bilingue parfait utilise deux codes de façon tout à fait distincte, sans mêler les langues.

On distingue d'autres formes de bilinguisme, en fonction du niveau de compétence dans chaque langue, selon l'âge d'acquisition, selon la présence de la seconde langue dans la communauté, selon le statut relatif des langues, selon l'identité et l'appartenance culturelle.

Voici les formes les plus importantes :

-Bilinguisme composé et bilinguisme coordonné

Selon HAMERS : « *Le bilingue composé est celui qui possède deux étiquettes linguistiques pour une seule représentation cognitive, alors que chez le bilingue coordonné des équivalents de traduction correspondent à des unités cognitives légèrement différentes.* ». Pour le bilinguisme coordonnée, le locuteur ou sujet dispose de deux langues parallèles (pour chaque mot deux signifiants et deux signifiés) quant au bilinguisme composé, le locuteur n'a qu'un seul signifié pour deux signifiants.

Bilinguisme précoce simultané

Un enfant qui au moment où il apprend à parler, est en contact avec deux langues, les acquiert avec une aisance extraordinaire, sans effort et intériorise les deux systèmes et peut donc penser dans l'une et l'autre langue. Ce type de bilinguisme se caractérise par le développement chez l'enfant de deux **langues maternelles LA et LB** (le cas d'un enfant de mariage mixte où les parents utilisent chacun sa langue avec l'enfant). Ce bilinguisme est le produit d'un apprentissage informel, comme dans le cas d'un enfant issu d'une famille immigrée, mais il peut être aussi le résultat d'un programme d'éducation bilingue.

Bilinguisme précoce consécutif

Il s'agit essentiellement d'une langue seconde acquise chez l'enfant en **bas âge**, mais après sa première la langue maternelle (**L1** pour la langue maternelle, et **L2** pour la langue seconde).

c'est le cas d'enfants qui, ayant grandi dans une famille avec une seule langue, et ne parlant donc qu'une seule langue, découvrent, à leur entrée à la maternelle ou à l'école, une seconde langue qui est celle de l'école ou celle de la société qui les entoure.

Bilinguisme soustractif et bilinguisme additif

Le bilinguisme **soustractif** se produit lorsqu'un sujet vit dans une communauté dans laquelle sa langue est minoritaire et jouit d'un statut moins élevé que la langue parlée par la communauté (dévalorisée).

En revanche, on parle de bilinguisme **additif** si les deux langues sont suffisamment valorisées. Dans ce cas, l'enfant est capable de développer une plus grande flexibilité cognitive par rapport à l'enfant monolingue qui n'a pas cette expérience.

Bilinguisme « biculturel et monoculturel » ou bilingue biculturel/ monoculturel

Selon HAMERS, on peut distinguer le *bilingue biculturel*, qui s'identifie simultanément à deux cultures, du *bilingue monoculturel* qui est bilingue tout en gardant sa culture seulement (L1). Un individu bilingue qui renonce à l'identité culturelle de son groupe pour adopter celle du groupe L2 est considéré comme un *bilingue acculturé* à L2.

3.2. Le bilinguisme social

De façon générale, la langue la plus utile est celle qui est parlée par une communauté avec laquelle on est en contact. Les raisons pour apprendre une langue sont donc d'ordre social et économique. Si toute une société ou une partie importante de celle-ci apprend une langue, le phénomène devient social.

Rappelons-nous que la langue n'est pas seulement un instrument de communication, elle est également un symbole d'identification à un groupe. En ce sens, parler une langue ou une autre lorsqu'on est bilingue n'est pas toujours perçu comme un phénomène strictement instrumental; c'est parfois considéré comme un acte d'intégration ou de trahison sociale. C'est pourquoi il est difficile de décrire le bilinguisme individuel sans faire référence au rôle social des langues.

CONCLUSION

Les sociolinguistes distinguent d'autres formes de bilinguisme, en fonction du niveau de compétence dans chaque langue, selon l'âge d'acquisition, selon la présence de la seconde langue dans la communauté, selon le statut relatif des langues, selon l'identité et l'appartenance culturelle.

COURS 08 : PHENOMENES DE CONTACT DES LANGUES : BILINGUISME ET DIGLOSSIE

DIGLOSSIE

INTRODUCTION

Il est à constater que les individus usent d'une langue au travail et d'une autre chez eux, avec leurs amis et leurs proches. Il ne s'agit pas donc, d'employer indistinctement deux langues pour être qualifié de bilingue, mais chaque langue remplit des fonctions communicatives différentes d'une autre. (G. Ludi, B. Py, *Etre bilingue*, 2003 :96)

Dans la littérature sociolinguistique on entend parfois à poser d'une part *bilinguisme* et *diglossie* ; d'autre part, *contact* et *conflit* lorsqu'il s'agit de rendre compte de la présence de deux ou plusieurs langues au sein d'une même société. Le terme *diglossie* n'est pas le simple équivalent d'origine grecque du terme bilinguisme d'origine latine. Il a été forgé pour nommer une situation sociolinguistique où deux langues sont bien parlées selon des modalités spécifiques.

En se basant sur de telles observations, Charles Fergusson, 1959 ; introduisit le terme de *diglossie* pour les communautés caractérisées par l'emploi d'une langue dans toutes les activités de prestige et une autre dans une autre situation.

1. DEFINITION DE LA DIGLOSSIE

1.1. La diglossie selon Jean Psichari

Le terme de *diglossie* apparaît pour la première fois dans le champ des études linguistiques en France, sous la plume d'un helléniste français d'origine grecque, Jean Psichari (1854- 1929). Néanmoins ce n'est que dans un article écrit peu de temps avant sa mort (1928), que Psichari définira ce qu'il entend par *diglossie*. Une définition qu'il a proposée à partir de **la situation sociolinguistique de la Grèce**, marquée par une **concurrence** sociolinguistique entre deux variétés du grec : **Le *katharevousa*, variété savante imposée par les puristes comme seule langue écrite et le *démotiki*, variété usuelle utilisée par la majorité des Grecs.**

Psichari définit ainsi *la diglossie* comme une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage, mais un usage déclaré parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre. Psichari fait œuvre de sociolinguistique car

« Il introduit dans la signification du concept, à côté de faits purement linguistique, l'aspect idéologique et conflictuel qui s'attache au phénomène. Il montre clairement en

effet que le problème de la diglossie (...) est lié à une situation de domination (...) d'une variété sur une autre, créée par la pression d'un groupe de locuteurs numériquement minoritaires mais politiquement et culturellement en position de force » (Jardel, 1982, p.9).

1.2.La diglossie selon Charles Fergusson

Le concept de diglossie va réapparaître aux Etats-Unis en 1959 dans un article célèbre de C. Ferguson, « Diglossia »(1959), où l'auteur, tout en reconnaissant qu'il emprunte le terme, va lui donner une teneur conceptuelle sensiblement différente de celle de Psichari

A partir de plusieurs situations sociolinguistiques comme celles des pays arabes, la Suisse alémanique, Haïti, ou la Grèce, Ferguson va considérer qu'il y a diglossie lorsque deux variétés de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctions socioculturelles certes différentes mais parfaitement complémentaires

On considère alors que des individus ou des groupes sont placés en situation de diglossie lorsqu'ils sont amenés, pour des raisons sociopolitiques, à pratiquer deux langues différentes qui assument des fonctions et des rôles sociaux distincts. (placées parfois dans une position hiérarchique). L'emploi de ces langues est parfois réservé à des circonstances très particulières : un métier, un domaine privé, administration, famille...etc. Selon C. Ferguson :1959)

« La diglossie est une situation linguistique relativement stable, dans laquelle il existe, en plus des dialectes primaires(qui peuvent comprendre un standard ou des standards régionaux), une variété superposée fortement divergente, rigoureusement codifiée (et souvent grammaticalement plus complexe), qui sert de support à de nombreux et prestigieux textes littéraires provenant d'une période antérieure ou d'une communauté linguistique étrangère ; cette variété est principalement apprise par le biais de l'éducation formelle, et elle est utilisée dans la plupart des événements communicatifs écrits et formels ; mais elle n'est jamais employée, par aucun secteur de la communauté, pour la conversation ordinaire »

C. Fergusson cite deux critères distincts :

1. La concurrence de *deux variétés d'une même langue* et
2. *Un statut différent* de ces deux variétés dont l'une caractériserait les usages quotidiens (variété L, Low) et l'autre s'imposerait comme norme officielle dans les écoles, les cours de justice, dans la presse et à l'armée (variété H, High)...

Ferguson souligne qu'il s'agit de fonctions complémentaires, dans une relation stable qui a pu durer des siècles, comme c'est le cas de l'arabe du Coran par contraste avec les nombreuses formes dialectales parlées de l'arabe. Il cite aussi les exemples suivants de combinaisons de variétés : « hautes » et « basses » comme cas typiques de diglossie : (Etre bilingue, G. Ludi, B. Py)

	Variété haute « high »	Variété basse « low »
Monde arabe	Arabe classique	Arabe dialectal (egyptien, marocain, algérien...)
Suisse alémanique	Allemand standard	Dialectes suisses alémaniques
Haïti	Français	Créole haïtien
Grèce	Grec moderne	Grec populaire

LES FONCTIONS DES DEUX VARIETES EN SITUATION DIGLOSSIQUE

La répartition des fonctions suivait de très près les représentations traditionnelles de celles attribuées aux langues standard et dialectes/Patois :

	L	H
Domaines d'emploi	Domaine familial, intime, local, oralité.	Domaine public, supralocal, oral+écrit, littérature, art, sciences, discours public, cérémonies, culte, école/
Appartenance des locuteurs à des couches sociales distinctes	Classe inférieure (scolarité minimale)	Classes moyenne et supérieure (bonne /très bonne scolarisation)
Répartition dans l'espace	Local, régional, lié à un espace restreint	Suprarégional, pas limité à un espace particulier.
Portée communicative (autre perspective de la dimension sociale)	Portée communicative limitée, minimale	Portée communicative illimitée, maximale.

1.3. LA DIGLOSSIE SELON FISHMAN

Sous l'influence de certains linguistes comme **J. Gumprez et J. Fishman**, c'est l'insistance sur le **critère sociologique de statut différent** qui prime.

Et on désigne par le terme diglossie : « *une situation sociolinguistique où s'emploient concurremment deux idiomes de statut socioculturel différent, l'un étant un vernaculaire, c'est-à-dire une forme*

linguistique acquise prioritairement et utilisée dans la vie quotidienne, l'autre une langue dont l'usage, dans certaines circonstances, est imposé par ceux qui détiennent l'autorité

Fishman propose une extension du model diglossique à des situations sociolinguistiques où deux langues (et non plus seulement deux variétés de la même langue) sont en distribution fonctionnelle complémentaire (une langue distinguée, si l'on peut dire , et une langue commune) : il en allait ainsi de la situation du Paraguay d'avant 1992, avec la coexistence (inégalitaire) de l'espagnol et du guarani (cette situation est en train de changer depuis la mise en place d'une politique linguistique nouvelle en 1992).

Son modèle articule *diglossie* (comme fait social) et *bilinguisme* (fait individuel) selon les quatre cas de figures suivants (Fishman, 1971) :

- **Il peut y avoir diglossie et bilinguisme** : usage de deux langues selon leurs distribution fonctionnelle, sont dans ce cas de figure, partagées par la totalité (ou presque) de la population. Ex. la Suisse ou le standard allemand (langue de l'écrit et de l'école) et le (s) dialecte (s) suisse(s) alémanique(s) : se partagent le champ de communication sociale.
- **Il peut y avoir bilinguisme sans diglossie** : Ce serait le cas dans les situations de migration (comme aux Etats- Unis). Les migrants vivent un état de transition : ils doivent s'intégrer dans la communauté d'accueil avec la langue d'accueil même s'ils conservent la connaissance et une certaine pratique de la langue d'origine.
- **Il peut y avoir diglossie sans bilinguisme** : C'est un cas de figure qu'on rencontrerait dans les pays en développement comme les pays africains où les populations rurales sont essentiellement monolingues, même si sur le plan macrosociétal, il y a *diglossie* (avec l'une des langues de la colonisation comme langue officielle, le plus souvent) ;
- **Ni diglossie ni bilinguisme** : le dernier cas de figure envisagé par Fishman est plutôt théorique. Il ne pourrait concerner que de petites communautés linguistiques, restées isolées ; car d'une manière générale, dans la réalité, toute communauté tend à diversifier ses usages.

Fishman a structuré un tableau à double entrées montrant le rapport entre bilinguisme et diglossie :

		+	Diglossie	-
B I			Bilinguisme et diglossie	Bilinguisme sans diglossie
L I N	+		Diglossie sans bilinguisme	Ni diglossie ni bilinguisme

Synthèse

- La notion de diglossie désigne la juxtaposition fonctionnelle de deux langues dans une population
- Les termes high et low suggèrent un rapport de pouvoir. Ainsi, la variété haute occupe une position de force alors que la variété basse manque de prestige et en position socialement inférieure. La relation entre H et L est souvent liée à des conflits sociaux. « *Il y'a conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officielle, emploi public) et l'autre comme politiquement dominée. Les formes de la domination vont de celles qui sont clairement répressives jusqu'à celles qui sont tolérantes sur le plan politique et dont la force répressive est essentiellement idéologique. Un conflit linguistique peut être latent ou aigu, selon les conditions sociales, culturelles et politiques de la société dans laquelle il se présente ...* » (G. Kremnitz, art. Cité, langages).
- Le rapport entre deux langues n'est pas toujours hiérarchique. Ainsi, l'allemand et le Suisse-allemand remplissent des fonctions différentes. Les deux idiomes sont complémentaires : l'allemand est la variété écrite, le suisse-allemand est la variété orale sans pour autant, que le statut du dialecte soit ressenti comme inférieur.

CONCLUSION

Un des problèmes posés par le concept de diglossie est qu'il risque d'interférer avec celui du bilinguisme. Selon Fishman (1971) ; on peut spécialiser le concept de diglossie dans le sens « attribution sociale de certaines fonctions à diverses langues ou variétés », tandis que le bilinguisme désigne surtout « l'habileté linguistique individuelle ». On peut dire aussi, que dans le cas de bilinguisme, on alterne les deux langues à des mêmes fins alors que dans une situation de diglossie « la fonction sociale » des langues intervienne.

COURS 09 : L'ALTERNANCE CODIQUE (CODE SWITCHING)

INTRODUCTION

Telle qu'elle est présentée dans les différentes définitions, *l'alternance codique* consiste à passer d'une langue à une autre ou d'un système ou sous-système à un autre système ou sous-système grammaticalement différent. Ce phénomène sociolinguistique est des plus traités en travaux de recherche actuels.

1. DEFINITION DE L'ALTERNANCE CODIQUE

Pour Gumperz, l'alternance codique est la

« juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. » (Gumperz, sociolinguistique interactionnelle 1989 : 64) Ce que Grosjean appelle usage alternatif qui se produit entre deux langues, en rejetant ainsi les « sous systèmes » : « *l'usage alternatif de deux ou plusieurs langues dans le même énoncé ou la même conversation* » (Grosjean, 1982).

Selon la définition de Poplack, l'alternance peut intervenir chez une personne bilingue, sans préavis et en toute liberté dans le choix des éléments à alterner, à condition qu'il y ait respect des règles grammaticales des langues alternées : « *l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives* » (Poplack, 1988). Cela évite l'intégration et maintient une frontière entre l'emprunt et l'alternance codique.

Lüdi et Py considèrent aussi que l'alternance n'est possible qu'entre deux langues différentes et lorsque le locuteur se trouve dans une situation bilingue :

« *Le passage d'une langue à l'autre dans une situation de communication définie comme bilingue par les participants* » (Lüdi & Py, 2003 : 141).

On ne parlera pas d'alternance codique si on constate que le locuteur utilise une langue avec ses amis et une autre avec ses collègues par exemple. Mais pour qu'il y ait alternance codique il faut que les deux codes soient employés dans le même contexte. Dans le cas d'alternance codique : «

Les éléments des deux langues font partie du même acte de parole minimal » (Marie louise Moreau, sociolinguistique, concepts de base)

Dans leur étude sur ce phénomène, M. Blanc et Hamers soulignent que :

« Dans l'alternance des codes, deux codes (ou plusieurs) sont présents dans le discours, des segments de discours alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs langues. Un segment (x) appartient uniquement à la langue (ly), il en va de même pour un segment (y) qui fait partie uniquement de la langue (lx), un segment peut varier en ordre de grandeur allant d'un mot à un énoncé ou à un ensemble d'énoncés, en passant par un groupe de mots, une proposition ou une phrase [...] ».

Ce phénomène découle non seulement de la diversité des stratégies de communication, mais aussi des différentes possibilités dont le locuteur dispose quand au choix de la langue. Ainsi, nous parlons d'alternance codique quand un locuteur se sert de segments de sa langue de base et les alterne avec des segments qui font partie d'une seconde langue.

2. TYPES D'ALTERNANCES CODIQUES

L'alternance se produit généralement : à la fin d'une proposition, d'une expression, à l'intérieur de celle-ci ; elle peut également intervenir à des places où l'agencement de la proposition ne la laisse pas prévoir. Elle peut être :

2.1. **Intraphrastique** lorsque des structures syntaxiques de deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase. Elle est illustrée par les exemples suivants (extraits d'un corpus (arabe dialectal/ Français):

Exemples : -kamel rahom yqoulou bli raki **une mauvaise perdante**. (Tout le monde dit que tu es une mauvaise perdante.)

- **bien sûr** nmodifiha bsah **tout en restant dans le sujet**. (Bien sûr que je la modifie, mais tout en restant dans le sujet.)

- **Déjà** awal moulahada, **c'est vrai**. (Déjà, une première remarque, c'est vrai.)

2.2. L'alternance **interphrastique** intervient au niveau d'unités plus larges, dans les productions d'un même sujet parlant ou dans les prises de paroles entre interlocuteurs (dans une conversation). Elle apparaît dans l'échange suivant:

(A : animateur s'adressant à S : Salima Souakri dans une émission télévisée)

-A: *Plus sérieusement nahdrou ala la carrière Judo. Il faut le dire 5^{ème} f les dernières jeux olympiques taâ Sydney 2000, Qualifiée dans quelques jours bnsba l Athènes. Batalat Ifriqia f dernier championnat*

d'Afrique ça fait quelque temps quelques jours aussi, 5^{ème} mondiale bnsba le dernier championnat du monde non l'avant dernier, c'est ça?

-S: *Oui, en Allemagne j'étais cinquième.*

-A: *cinquième voilà. Ça, c'était la meilleure performance taâk alamyian. Ahkina déjà les débuts taâk f judo. Ntia ki fach rohti lljudo?*

-S: *Justement c'est pasque je m'appelais Salim. Non, enfin kount la seule parmi cinq garçons (...)*

2.3. **Extraphrastique** : lorsque les deux structures syntaxiques alternées sont des expressions idiomatiques ou des proverbes.

C'est avec le développement des études sociolinguistiques et les approches ethnographiques que le phénomène de l'alternance codique a pu être élargi. Le chef de file J. Gumperz, par ses différentes recherches, a contribué à définir le concept de l'alternance codique et à en préciser les fonctions, dans son livre "sociolinguistique interactionnelle".

Pour désigner ce phénomène, les linguistes ont proposé les termes que nous avons cité précédemment et qui traduisent la diversité des approches. "Alternance codique" est employé par J. Gumperz. Hamers et Blanc se servent du terme "alternance des codes" pour le désigner et Gardner Chloros l'appelle "alternance des langues". Certains chercheurs reprennent la terminologie anglo-saxonne "code switching"

COURS 10 : L'EMPRUNT.

1. DEFINITION DE L'EMPRUNT

Il s'agit d'un phénomène sociolinguistique, caractéristique des contacts de langues. Plusieurs définitions ont été proposées pour expliquer le phénomène de l'emprunt. Pour J. Dubois, emprunter une unité ou un trait linguistique implique son intégration dans un parler qui présente une insuffisance lexicale:

« Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas. L'unité ou le trait emprunté sont eux- mêmes appelés emprunts. » (Dubois et al. 1973 : 188).

L'emprunt est un élément d'une langue, **intégré** dans le système linguistique d'une autre langue.

2.LES TYPES D'EMPRUNTS

Dans son article « Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvable ? » Queffelec reprend la distinction que Deroy a opérée entre **l'emprunt et le xénisme**

[...] Au point de vue de l'usage à un moment donné de l'histoire d'une langue, c'est- à-dire de la synchronie, l'emprunt total se présente [...] avec de multiples nuances d'extension. On peut distinguer deux catégories : les pérégrinismes ou xénismes, c'est-à-dire les mots sentis comme étrangers et les emprunts proprement dits ou mots tout à fait naturalisés » (Deroy, 1956 : 224).

A partir de cette définition, nous pouvons distinguer deux catégories de mots empruntés :

- Les **pérégrinismes ou xénismes** : c'est-à-dire les mots utilisés par le locuteur et considérés par lui comme étrangers, c'est-à-dire non **intégrés** à la langue réceptrice. Ils représentent des **emprunts « non stabilisés**
- Les **emprunts stabilisés ou parfaitement intégrés**, des mots complètement intégrés dans la langue emprunteuse.

3. MODALITES DE L'INTEGRATION DES EMPRUNTS

3.1.Sur le plan phonétique et phonologique

L'intégration des mots empruntés s'opère *aux plans phonétique et phonologique*, selon quatre modalités, d'après Deroy :

« [...] Il y a quatre façons d'adapter la prononciation d'un mot étranger : négliger les phonèmes inconnus ou imprononçables, leur substituer des phonèmes usuels, introduire des phonèmes nouveaux pour donner au mot un air familier, déplacer le ton conformément aux règles de la langue emprunteuse » (Deroy, 1956 : 224).

3.2.Sur le plan morphologique

L'intégration au plan **morphologique** permet aux termes empruntés d'être dotés d'un nombre, d'un genre et d'une personne dans la langue emprunteuse.

Certains mots empruntés restent fidèles au genre et au nombre une fois intégrés dans une langue, c'est le cas de *machina* (machine), *tabla*, (table) d'autres au contraire changent de genre, comme *lavion* (l'avion). Un Français dira : cet avion. Un Algérien dira plutôt : *hadik lavio* (cet avion). Pour former le pluriel d'un mot emprunté à la langue française et inséré dans l'arabe algérien, plusieurs formes sont possibles. Ainsi, pour le pluriel du mot machine, on peut rencontrer : *machinat*, *mwachin*, ' *mmachin*, pour le mot table, on a : *tablat*, *twabal*.

3.3.Sur le plan sémantique

Queffelec montre qu'un mot emprunté à une langue peut garder son sens dans cette langue d'origine, comme il peut perdre le sens qu'il avait dans la langue A et prendre un sens distinct dans la langue emprunteuse.

Exemple : Des mots comme *fort* (avec le r roulé), emprunté au français, changent de sens une fois utilisés dans la langue arabe, de même que le mot *bled* qui est utilisé autrement que dans l'arabe algérien. Comme le note Deroy : « *L'emprunt d'un mot entraîne aussi parfois des modifications sémantiques* » (Deroy, 1956 : 261).

Dans le cas de l'Algérie, où le contact entre le français et l'arabe dialectal remonte à la période coloniale, l'application des notions d'*emprunt* et d'alternance codique devient problématique. Dans un premier contact avec le français, les Algériens ont procédé à l'algérianisation du français, de sorte que les mots et les expressions empruntés se sont intégrés et ont subi une transformation.

4.EXEMPLES D'EMPRUNTS DU FRANÇAIS A L'ARABE

L'observation des conversations quotidiennes des locuteurs algériens a montré que les emprunts sont fréquents comme on le constate dans les exemples suivants : Parabole /parabol/, téléphone télévision/televizj/ prononcé aussi /telefizj/, table /tabl/ ou bien/ tabla/ , antenne/ anten / , bureau/ byro/ , /telefun/ , Chèque / fek/ , voter prononcé/ Voți / , et banque / bāk/. Beaucoup de termes français sont intégrés dans notre vocabulaire.

Ils considèrent certains emprunts comme des mots arabes. Mais l'intégration de ces mots français dans le discours des Algériens, n'est pas toujours totale. Ainsi, certains mots subissent des modifications sur le plan phonétique et morphosyntaxique. Et voici des cas de figures :

- Réserveili plaça mâak (Réserve moi une place avec toi).
- Sabotawna f l concours (On nous a saboté dans le concours)...

Sur le plan phonologique, la prononciation de certains termes varie selon la catégorie du son. Du coup, les phonèmes qui n'existe pas en Arabe sont mal prononcés : / biru/ pour / byro/ , / voți/ pour / voter/, / tabla/ pour

/tabl/ ...etc. Les mots : ticket , scanner, photocopie , cassette, poste, radio, train, banque, timbre et d'autres , ont une forte présence dans l'environnement linguistique algérien. Ils sont aujourd'hui indissociables de notre langage quotidien.

Cours 11 : L'interférence linguistique et le calque.

1. L'interférence linguistique

Selon le dictionnaire des sciences du langage de Jean du Bois, « *On dit qu'il y'a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique de la langue*

B. L'interférence reste individuelle et involontaire alors que l'emprunt et le calque sont en cours d'intégration ou sont intégrés dans la langue A ».

Le phénomène d'interférence est inconscient alors que l'emprunt est conscient. L'interférence se manifeste surtout chez des personnes ayant une connaissance limitée de la langue (dans la langue seconde). Le sujet procède souvent par un transfert d'éléments de la langue maternelle vers la langue cible.

Exemples :

- Un français parlant l'espagnol ou l'italien pourra ne pas rouler le « r » et lui donner le son qu'elle a en Français.
- Un français, pour dire « je vais à l'école » en Anglais, utilise pour joindre school à **I am going** la préposition **at** (qui est parfois l'équivalent de **à**), alors que l'anglais utilise **to** après les verbes de mouvements. (interférence syntaxique ou grammaticale)
- Un locuteur arabophone a tendance à confondre le féminin ou le masculin de certains mots en français. Ainsi, il utilise de façon inconsciente les mots : une arbre, une soleil...(au lieu de un) ; des verbes comme « couper » pour « traverser »...

2. Le calque

Le calque est une forme linguistique causée par une interférence en situation de contact des langues. Selon Darbelnet, (1963), le calque est un mode d'emprunt d'un genre particulier : il y'a emprunt d'un syntagme avec une **traduction littérale de ses éléments**.

On peut dire que le calque est une forme *transposée* d'une langue à l'autre.

Exemples : - L'expression « fin de semaine » pour « week end ».

- L'expression « j'ai changé de plans » au lieu de « j'ai changé d'idées », produite par un étudiant anglophone sur le modèle de « I changed my plans »

COURS 12 : LES MINORITES LINGUISTIQUES.

INTRODUCTION

La *démographie linguistique*, connue également par la *démolinguistique* ; elle fait l'étude de la répartition des langues dans une région donnée. Outre les descripteurs qu'elle tire généralement des *recensements*, elle s'intéresse aux facteurs intervenant dans l'évolution des groupes linguistiques : *mortalité, immigrations, minorités linguistiques, recul de langues de même que l'abandon d'une langue au profit d'une autre (substitutions linguistiques)*. (Population, langue officielle (statut de langue)- groupe majoritaire- Groupes minoritaires- statut politique)

On peut dire que la *démolinguistique* mène une étude statistique et quantitative des populations parlantes avec une indication sociale, politique et culturelle. ***Pour J. Le clerc « Avant d'élaborer un aménagement d'une langue, il faut procéder à un recensement et une répartition de langues »***

1.LES MINORITES LINGUISTIQUES

1.1.Définition : En général, on associe le terme de minorité à **l'infériorité numérique**. Une minorité constitue une partie d'un ensemble national. On compte, par exemple, moins de francophones et moins d'Amérindiens au Canada que d'anglophones; ***les francophones et les Amérindiens sont des minorités au Canada.***

Mais le critère quantitatif reste parfois équivoque. Par exemple, en Espagne, les locuteurs ayant l'espagnol comme langue maternelle sont plus nombreux que ceux parlant le catalan, mais en Catalogne les Catalans sont plus nombreux que les «Espagnols». ***On trouve donc des peuples numériquement minoritaires dans l'ensemble d'un pays, mais localement majoritaires.***

La situation d'un groupe minoritaire ne dépend pas seulement de son poids numérique ou de sa distribution géographique. Elle est également conditionnée par des facteurs ethniques, religieux, raciaux, culturels, politiques ou une combinaison de quelques-uns d'entre eux. Aux États-Unis, 210 millions d'Américains ont l'anglais comme langue maternelle, mais des millions d'autres utilisent l'espagnol, l'allemand, le russe, l'ukrainien, le français, etc. Ces groupes sont-ils tous reconnus comme des minorités?

Néanmoins, nous tenterons d'apporter certaines précisions pas **en fonction du critère quantitatif puisqu'il n'est pas suffisamment distinctif**. En effet, les **minorités** linguistiques existent dans tous les pays du monde. On peut les classer, grâce à des critères géopolitiques en deux catégories principales:

1. Les minorités géographiquement dispersées -**2. Les minorités géographiquement concentrées.****1/ LES MINORITES GEOGRAPHIQUEMENT DISPERSEES**

Les minorités géographiquement dispersées sont distribuées sur l'ensemble d'un territoire national ou morcelées entre plusieurs États. Les caractéristiques communes de ces minorités concernent donc la dispersion démographique au sein d'un ou de plusieurs territoires nationaux.

1.1 Les États structurellement minoritaires Plusieurs pays sont caractérisés par le fait que leur population est composée de plusieurs groupes linguistiques dont aucun n'est numériquement majoritaire, ce qui implique que tous les groupes sont minoritaires. Ces pays se retrouvent surtout dans le tiers monde, particulièrement en Afrique noire.

Les États d'Afrique noire offrent une mosaïque ethnique dont on retrouve peu d'exemples ailleurs dans le monde. Des pays plus ou moins peuplés comptent plusieurs langues dont aucun n'est majoritaire à l'échelle nationale: 21 au Niger, 23 en Guinée-Bissau, 32 au Mali, 30 en Guinée, 34 au Liberia, 39 au Sénégal, 39 en Zambie, 40 au Gabon, 46 en Ouganda, 43 au Togo, 68 en République centrafricaine (Centrafrique), 73 en Côte d'Ivoire. D'autres États sont même aux prises avec un nombre effarant de langues: 131 en Tanzanie, 221 au Zaïre, 279 langues au Cameroun, 470 au Nigeria.

Parmi les autres États multilingues dont tous les groupes linguistiques sont minoritaires, mentionnons les micro-États suivants: l'île Maurice (5 langues) dans l'océan Indien, le Surinam (16 langues) en Amérique du Sud, Singapour (26 langues) en Asie du Sud-Est. En Europe, seule l'ex-Yougoslavie de Tito ne contenait aucune majorité (20 langues).

1.2 Les minorités plurinationales morcelées

De nombreuses minorités sont morcelées entre plusieurs États. Cette situation est courante en Afrique, mais on la retrouve également aux Antilles, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie centrale, et même au Canada. Déjà minoritaires dans leur pays, ces groupes subissent une fragmentation qui accentue encore davantage leur minorisation.

Exemples : La division politique de l'Afrique favorise évidemment le morcellement des groupes ethniques et des langues. Le swahili est parlé par 30 millions de locuteurs, mais cette langue est partout minoritaire et morcelée entre sept États: la Tanzanie, le Zaïre, le Kenya, l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et même la Somalie. On dénombre quelque 12 millions d'Africains dont la langue maternelle est le peul; ils constituent une minorité linguistique qui, bien qu'en assez grand

nombre au Nigeria, se trouvent éparpillées du Cameroun au Mali en passant par le Togo et le Sénégal.

L'**Amérique du Sud** présente des situations similaires, notamment avec le **quechua** (10 millions) et le guarani (3 millions). Le quechua est parlé au Pérou, au Chili et en Argentine, alors que le **guarani** occupe une vaste aire couvrant une partie du Brésil, de la Bolivie, de l'Argentine et tout le Paraguay.

L'**Asie centrale** est une autre région propice au morcellement ethnolinguistique. Beaucoup d'*Arméniens* sont demeurés sur leur sol natal, l'Arménie (3,4 millions), mais plusieurs autres habitent la Turquie, l'Iran, l'Irak, la Syrie, l'Égypte, sans compter les immigrés, plus nombreux, expatriés aux États-Unis ou au Canada.

En Europe, on retrouve des minorités albanaises en Italie, dans le Kosovo (Serbie), en Grèce et en Turquie. C'est aussi le cas des Bulgares en Hongrie, en Grèce, en Roumanie et en Turquie

On pourrait parler aussi des Catalans en Espagne, en France et en Sardaigne (Italie), des Basques en Espagne et en France. D'autres minorités européennes vivent une situation identique, mais les exemples précités démontrent amplement le morcellement des peuples.

1.3 Les minorités nationales dispersées

Il s'agit des minorités historiques habitant un État, constituant un groupe numériquement inférieur réparti un peu partout sur le territoire de cet État et soumis politiquement à la majorité. Lorsque des minorités sont ainsi dispersées, elles sont plus facilement victimes de l'assimilation de la part du groupe majoritaire. C'est le cas des nombreuses communautés amérindiennes et francophones du Canada anglais partagées entre les différentes provinces, les Indiens du Mexique et du Brésil, les kabyles en Algérie, les Corses et les Bretons en France, etc.

1.4 Les minorités immigrantes

Enfin, il faudrait mentionner la situation des minorités immigrantes. Des millions d'immigrés ont quitté leur pays d'origine pour s'expatrier. Ces immigrants proviennent surtout de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, de la Grèce et de la Pologne pour l'Europe, du Mexique pour l'Amérique, et de la Turquie pour l'Asie, du Maghreb pour l'Afrique.

À l'échelle du monde, les États-Unis demeurent le premier pôle d'attraction des immigrants; ce pays est suivi de l'Allemagne, de la France, l'Australie et le Canada. Viennent ensuite l'Arabie saoudite, Hong Kong, le Japon et les Emirats arabes unis. Les immigrants vont là où sont les richesses. Toutefois, dans certains États (Arabie saoudite, Émirats arabes unis par exemple), les

populations immigrantes ne jouissent d'aucun droit politique. Les immigrants conservent généralement leur langue d'origine pendant une ou deux générations pour ensuite se fondre dans la société dominante.

2.LES MINORITES GEOGRAPHIQUEMENT CONCENTREES

De nombreuses minorités réussissent à demeurer géographiquement concentrées sur un territoire donné. Par rapport à un ensemble national, ces minorités sont regroupées localement, parfois régionalement, au point de former des majorités là où elles sont concentrées. Ces minorités résistent alors plus facilement à la tendance assimilatrice de la majorité nationale et conservent alors leur identité et leur langue.

2.1 Les langues minoritaires dominantes

L'histoire des empires coloniaux du XIX^e siècle offre des exemples de politiques discriminatoires à l'égard des majorités autochtones. C'est ainsi que les Britanniques et les Français (sans oublier les Espagnols, les Portugais, les Belges, les Italiens et les Allemands) ont imposé leur langue dans toute l'Afrique, alors qu'ils étaient très minoritaires partout.

Bien que ce phénomène de la minorité dominante semble moins courant aujourd'hui, quelques groupes minoritaires réussissent à s'imposer comme groupe dominant à l'intérieur d'un État. En cette fin du XX^e siècle, on compte au moins une quinzaine d'États à vivre dans cette situation. Le facteur ethnolinguistique constitue la cause de la dominance politique, économique, culturelle, sinon militaire. Les exemples les plus nombreux concernent l'Afrique: en Éthiopie, au Kenya, en Namibie, en Afrique du Sud et à Madagascar.

La Namibie et l'Afrique du Sud constituent deux cas troublants d'une minorité dominante. Les Blancs forment 7 % de la population en Namibie et 15 % en Afrique du Sud. Ils imposent leur pouvoir politique et l'anglais à toute la population noire.

2.2. Les minorités nationales régionalement majoritaires

Il existe un certain nombre de minorités nationales qui, non seulement sont majoritaires dans une région donnée, mais disposent au surplus d'une autonomie politique. Cette situation représente certainement le plus haut degré d'une politique pluraliste d'un État, car elle permet à une minorité de s'autogouverner. Toutefois, cette auto-gouvernance peut varier beaucoup d'un État à l'autre.

En Amérique du Nord, les minorités les plus privilégiées sont les suivantes: les francophones du **Québec** (82 % dans cette province) au Canada, les hispanophones de **Porto Rico** (99 %) jouissant

d'un statut d'«État libre associé aux États-Unis». En Europe, mentionnons les francophones de Wallonie en Belgique, les germanophones de la région allemande (95 %) de Belgique, les francophones de Suisse (Jura, Genève, Neuchâtel), les Catalans de Catalogne (60 %) et les Galiciens de la Galice (80 %) en Espagne, les, les Suédois de l'archipel d'Åland (95 %) ...

2.3. Les majorités nationales régionalement minoritaires

Lorsqu'une minorité nationale forme la majorité dans une région qu'elle contrôle au plan politique, elle devient une majorité fonctionnelle alors que la majorité nationale peut acquérir un statut de minoritaire dans la même région. C'est le cas des Espagnols de la Catalogne, des anglophones du Québec.

En réalité, il est rare qu'une majorité nationale perde son statut dans une région où elle est minoritaire.

Au Québec, les anglophones disposent de moins de droits que les francophones (limité en fait dans le domaine de l'affichage commercial), mais ces droits demeurent considérables comparativement à ceux des francophones hors Québec.

2.4 Les minorités localement concentrées

Plusieurs minorités nationales demeurent concentrées sur un territoire restreint et forment une majorité strictement locale sans disposer d'une réelle autonomie politique. Ce qui caractérise toutes ces minorités, c'est le fait qu'elles ne contrôlent pas le pouvoir politique: ou bien elles sont minorisées sur leur territoire, ou bien elles ne bénéficient que d'un pouvoir administratif et symbolique; elles peuvent aussi être trop faibles pour disposer d'un pouvoir quelconque.

En Espagne, où les minorités bénéficient d'une autonomie politique, certaines d'entre elles, comme les bascophones (40 %) du Pays basque et les Catalans (36 %) du Pays valencien, ont vu leur pouvoir réduit du fait qu'elles sont numériquement minorisées. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick sont dans la même situation, car ils sont minoritaires (33 %) dans leur province.

Dans d'autres pays, l'État délègue une partie de ses pouvoirs à des organismes locaux tout en restant maître des arbitrages et des décisions finales. C'est le cas en France pour les Corses de l'île de Corse.

Enfin, d'autres minorités ne disposent d'autre pouvoir que celui d'être concentrées localement et de bénéficier ainsi de services administratifs réduits dans leur langue dans quelques districts ou arrondissements désignés.

2.5 Les minorités «oubliées»

Ce panorama des minorités s'achève avec les minorités à peu près complètement oubliées, sauf lorsqu'elles se révoltent comme ce fut le cas des Kurdes d'Irak lors de la guerre du Golf.

Généralement, seules leur résistance et leur ténacité rappellent parfois leur existence aux majoritaires. Citons les Amérindiens des États-Unis, du Mexique et du Brésil, les Finnois de Suède, les Turcs de Grèce et de Bulgarie, les Berbères d'Algérie, les Kurdes de Turquie, de Syrie et d'Iran.

3/Les minorités de langue officielle

Certaines des minorités citées précédemment ont réussi à s'imposer suffisamment pour partager le pouvoir avec la majorité. Au plan du statut politique, elles bénéficient de la reconnaissance officielle de leur langue. Cela signifie que l'État dont elles font partie est officiellement **bilingue** et s'engage à utiliser deux langues (ou trois) concurrentes sur l'ensemble du territoire national ou sur une partie de celui-ci.

COURS 13: L'AMENAGEMENT LINGUISTIQUE (POLITIQUE LINGUISTIQUE)

INTRDOCUTION

La planification linguistique est un ensemble de tentatives et d'efforts de l'état pour résoudre des problèmes linguistiques. Ce sont des décisions prises pour favoriser des pratiques et des usages linguistiques, changer délibérément le statut d'une langue et son usage.

1. Définition de l'aménagement linguistique :

J-L Calvet (La guerre des langues et des politiques linguistiques) :

« Nous considérons la politique linguistique comme l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale, et la planification linguistique comme la recherche et la mise œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique »

1.LES CAUSES DE L'AMENAGEMENT LINGUISTIQUE (L'INTERVENTIONNISME) ?

Les raisons peuvent être ramenées selon J. Claude Corbeil dans son livre « l'aménagement linguistique au Québec » à quatre points : le pluralisme linguistique, concurrence entre langues, présence de conflits sociaux, la volonté d'intervenir.

- a- **Pluralisme linguistique** : la diversité linguistique touche la quasi totalité des pays du monde même si la majorité adopte une seule langue comme langue officielle, il n'y a que 20 pour cent de pays qui se reconnaissent comme bilingues : Le Canada, La Belgique, La Suisse, l'Inde, ... Reconnaître toutes les langues existantes dans un pays comme : l'Inde ou Nigéria est presque impossible. L'état intervient dans le cas où les langues en présence se font concurrence.
- b- **Concurrence et rivalité linguistique intense** : l'aménagement peut découler des luttes, des rivalités entre langues qui cherchent à se supplanter les unes, les autres. Le Sénégal avec ses 20 langues seules le Wolof, le Peul, le diola, ... se concurrencent aussi. Le gouvernement les a promues aux langues nationales. Les Mexicains attirés par l'Anglais, l'Etat s'empresse à protéger l'Espagnol.
- c- **Les conflits sociaux** : Le pluralisme linguistique peut être source de tension culturelle, sociale et enfin, politique. Ces antagonismes linguistiques (rivalités) peuvent devenir virulents au point d'être une cause majeure de conflits sociaux et politiques. Une telle situation oblige le

gouvernement à intervenir afin d'éviter la désintégration nationale.

d- **La volonté d'intervenir.**

2.LES MODALITES D'AMENAGEMENT LINGUISTIQUE

Toute planification linguistique improvisée, qui vise des objectifs flous, qui est mise en œuvre sans les moyens et les ressources nécessaires, aboutira à un échec. Il faut donc bien réfléchir à la question et étudier à fond la situation sociolinguistique, les objectifs et les moyens possibles ainsi que les stratégies à élaborer, en tenant compte des ressources disponibles et des conséquences prévisibles de la planification.

Toute planification linguistique recouvre une série d'actions :

1/ Evaluation de la situation linguistique

Il faut d'abord décrire la situation sociolinguistique. Pour ce faire, il faut former une équipe de chercheurs responsable, non partisane (objective) et multidisciplinaire, et ceci dans le but de :

- Collecter des données sur les langues et les populations en présence.
- Veiller à sonder l'opinion publique.
- Entreprendre des campagnes d'information et d'animation dans les différents milieux.

Il importe, à cette étape, de décrire la réalité telle qu'elle est, non telle qu'on voudrait qu'elle soit. Toute cette **activité d'enquête** est primordiale parce qu'elle permet **de partir du constat de la réalité**; il est plus aisé ensuite d'estimer les avantages et les inconvénients en fonction des objectifs que l'on peut se fixer.

2/ Formulation des objectifs (déterminer la situation cible)

Les spécialistes décrivent la situation sociolinguistique et fournissent des éléments d'information permettant de prendre des décisions politiques éclairées, **il reste aux dirigeants de faire des choix**. Le plus difficile consiste à déterminer les objectifs en fonction de la situation cible, **c'est-à-dire la situation souhaitée**. Par exemple, on peut décider d'assimiler la minorité ou quelques-uns des groupes minoritaires.

- On peut vouloir protéger certaines minorités, ordinairement celles que l'on ne peut assimiler. En ce cas, il faut décider si l'on accorde aux minoritaires le même statut juridique.
- Une autre possibilité consiste à forcer l'égalité entre deux ou plusieurs groupes inégaux. C'est sûrement l'un des objectifs les plus difficiles à réaliser dans un processus d'aménagement des langues. Ainsi, il est plus aisé de rendre 15 langues égales en Inde que de rendre égaux le finnois (92 %) et le suédois (7 %) en Finlande (des groupes trop disproportionnés)

Il est aussi extrêmement difficile d'inverser le statut des langues en présence: par exemple, de rendre une minorité majoritaire et une majorité minoritaire. Il y a peu de cas de ce genre à travers l'histoire.

Plus souvent, l'objectif consiste à choisir une minorité parmi d'autres pour la faire accéder à un statut majoritaire.

Quels que soient les objectifs retenus, il faut que les dirigeants soient conscients du fait qu'ils devront justifier leur choix à l'ensemble de la population et lui démontrer le bien-fondé de leur politique pour éviter les conflits (les révoltes).

3/ L'élaboration d'une stratégie (la planification)

Une fois les objectifs fixés, il reste à élaborer une stratégie qui permettra de passer de la situation de départ à la situation cible. Auparavant, il faudra avoir choisi les moyens tout en tenant compte des ressources disponibles (financières, linguistiques et humaines).

Sur le plan des moyens, l'État doit choisir entre la persuasion et la pression. La persuasion jouit de la préférence générale des majoritaires surtout lorsqu'il s'agit de promouvoir le statut d'une langue infériorisée; elle est cependant tellement inefficace dans la plupart des cas qu'elle ne contribue souvent qu'à encourager les revendications des minoritaires pendant qu'elle endort les majoritaires. La pression demeure la seule façon réaliste d'obtenir des résultats.

Après que les objectifs et les moyens ont été déterminés avec précision, on doit concevoir la stratégie en fonction des ressources disponibles. On analysera quatre types de ressources: les ressources financières, les ressources humaines, les ressources linguistiques et les délais.

Les ressources financières et humaines :

On ne fait rien sans ressources financières. Un gouvernement qui entreprend une planification linguistique doit avoir les sommes nécessaires pour mener les enquêtes, mettre en œuvre des travaux terminologiques ou pédagogiques, prévoir des campagnes de sensibilisation, de persuasion, etc.

Les ressources humaines sont importants aussi parce que l'aménagement linguistique dépend essentiellement de la compétence de spécialistes (linguistes, démographes, pédagogues, sociologues, statisticiens, etc.) et de personnes responsables chargées de veiller à ce que la politique se traduise dans les faits. Il faut aussi disposer d'un nombre important de compétences linguistiques dans une langue donnée.

Les ressources linguistiques

Une langue qui n'a jamais été valorisée par la société ne dispose généralement pas d'un lexique suffisamment élaboré pour faire face à de nouveaux besoins.

- La renaissance de l'hébreu, considéré comme langue morte depuis de nombreux siècles par les linguistes, a nécessité quarante ans de travaux préliminaires en vue de la création et de la **normalisation** d'une terminologie adaptée à la vie contemporaine. Rendre une langue autochtone officielle en Afrique suppose un travail analogue, sans compter la fabrication du

matériel didactique nécessaire du primaire à l'université.

Les ressources linguistiques de la langue autochtone ne suffisent pas. Il faut alors adopter une politique concernant les emprunts aux autres langues. En général, plus les planificateurs terminologiques sont nationalistes, plus ils évitent d'emprunter à la langue qui a dominé la leur.(Lors de la réforme de la langue turque, les terminologues ont tenté d'éliminer l'influence de la langue arabe et du persan;)

CONCLUSION

La mise en œuvre de la politique linguistique ne peut se réaliser avant la fin des études préliminaires, des travaux terminologiques, de la conception du matériel et de la formation pédagogique nécessaires; il faut aussi s'assurer qu'on dispose d'un personnel qualifié, dont la formation peut être longue; sans compter la rédaction de milliers de documents administratifs dans la nouvelle langue et l'écoulement des imprimés déjà existants.

Au strict point de vue linguistique, il a été plus aisé de franciser le Québec, dont la langue reposait déjà ailleurs dans le monde sur une longue tradition administrative, culturelle et scientifique, que de promouvoir le malais en Indonésie, le malgache à Madagascar, l'hébreu en Israël et l'arabe dans les pays du Maghreb, où tout était à faire. On comprendra que le facteur temps constitue dans certains cas un élément avec lequel on doit composer.

CHAPITRE IV :Introduction à la sociolinguistique urbaine

COURS 14 : Champs de la sociolinguistique urbaine : ville et pratiques langagières.

Introduction : Les villes constituent des espaces complexes marqués par des dynamiques sociales, culturelles et économiques spécifiques. Ces dynamiques se répercutent sur les pratiques langagières des locuteurs et participent à la transformation des situations sociolinguistiques. La sociolinguistique urbaine s'attache ainsi à comprendre les relations entre ces réalités sociales et les usages linguistiques observés dans les contextes urbains. Ce cours vise à poser les jalons d'une réflexion sur les enjeux de cette discipline en pleine expansion. Dans un premier temps, nous reviendrons sur les

Champs de la sociolinguistique urbaine, sa naissance et la contribution de Thierry bulot. Puis, nous citons caractéristiques des environnements urbains contemporains, ainsi que les concepts fondamentaux de ce champ de la sociolinguistique afin de comprendre comment ceux-ci influencent les pratiques linguistiques. Nous accorderons ensuite une attention particulière aux usages langagiers des jeunes citadins, souvent au cœur des innovations et des tensions sociolinguistiques. Enfin, en adoptant une approche fondée sur l'observation in situ des pratiques, nous mettrons en lumière la variabilité des usages et les processus de construction du sens.

1.Les champs de la sociolinguistique urbaine

Il est à noter, qu'à partir des années 1990, une partie de la sociolinguistique française et par extension « francophone » enregistre la première réflexion d'une sociolinguistique dite « urbaine » développée à travers l'ouvrage de Louis Jean Calvet : « Les voix de la ville » publié en 1994.

Les promoteurs de la sociolinguistique urbaine repèrent quatre grandes orientations dans le champ de cette discipline, en fonction des choix méthodologiques, en l'occurrence :

- L'analyse des changements observés dans un milieu urbain concernant la répartition des langues. (Les « villes comme productrices lexicales », Voir plus loin, Calvet, 2005)
- La compréhension de l'impact de l'urbanisation sur les langues
- L'étude de la façon dont les représentations linguistiques et leur verbalisation par des groupes sociaux différents sont territorialisées (La mise en mots de l'identité urbaine, Bulot, 2007).
- L'étude des phénomènes langagiers liés aux « banlieues » avec tout ce qui les caractérise : parler jeune, graffitis, chansons de Rap, etc

Ainsi, Veschambre précise à quel point la ville reste le concept -clé de la sociolinguistique urbaine : « Dans la sociolinguistique « classique » il s'agit d'étudier la covariance langue/société, sans problématiser la ville : l'espace apparaît comme une donnée. En sociolinguistique urbaine, on considère que l'espace est un produit social, que la dénomination, la désignation de l'espace concourent à le produire socialement » (2004 : 01)

1.1. Les spécificités des villes comme espaces sociaux et linguistiques

La ville n'est pas un simple décor dans lequel se dérouleraient les pratiques langagières ; elle constitue un acteur à part entière dans la production et la régulation des usages linguistiques. Elle est un espace de densité sociale, de diversité culturelle et de stratification économique qui façonne les interactions quotidiennes des locuteurs. Contrairement aux espaces ruraux ou semi-urbains, la ville se caractérise par une mobilité plus intense — des personnes, des biens, mais aussi des langues — et par une cohabitation de normes linguistiques parfois concurrentes. Au sens propre du terme, la ville est à la fois un milieu urbain physique et humain où se concentre une population qui organise son espace en fonction du site et de son environnement, en fonction de ses besoins et de ses activités propres et aussi de contingences notamment sociopolitiques. Or, cette définition semble saisir mal le caractère complexe et multidimensionnel et changeant de la ville en tant que phénomène urbain. La ville est certes une agglomération d'immeubles et de personnes mais en s'inscrivant en sociolinguistique urbaine, la ville est : « Une matrice discursive car elle fonde, gère et normalise des régularités plus ou moins consciemment élicitées, vécues ou perçues par ses divers acteurs ; régularités sans doute autant macro- structurelles (entre autres l'organisation sociale de l'espace) que plus spécifiquement linguistiques et langagières » (Bulot, 2008. Cité par Chachou, 2018 :173)

Selon Calvet, il existe trois grandes typologies de la « ville » en sociolinguistique urbaine :

- La ville plurilingue que l'on trouve dans les pays en voie de développement où les études portent soit sur le corpus (la forme des langues dans la ville), soit sur le statut (les rapports entre les langues), soit sur les deux (la gestion du plurilinguisme)
- La ville définie non par son éventuel plurilinguisme mais par l'appropriation des lieux à travers la langue, avec un accent mis sur l'analyse du discours et plus récemment une approche interdisciplinaire, en particulier en relation avec la géographie sociale.
- La ville considérée comme productrice lexicale, on cite par exemple : les études portant sur le langage des jeunes dans les cités et les banlieues. (Calvet, 2005 : 11)

1 .2. Les travaux de Thierry Bulot en sociolinguistique urbaine

Les idées de Calvet ont été amorcées par Thierry Bulot devenu l'initiateur de cette « nouvelle » sociolinguistique dont les principes avaient parcouru le monde (Pays du Maghreb : Maroc et Algérie, surtout dans le cadre de l'EDAF (Ecole Doctorale Algéro-Française) et les projets de codirection de thèses, Canada, Madagascar.... notamment entre les années 2000 et 2010.

Sociolinguiste de renommée internationale (Cf. Blanchet & Ledegen, 2017 : 14-17), Thierry Bulot est né au Havre (France), en 1959. Il avait fait toutes ses études à Rouen où la trajectoire scientifique et professionnelle de son parcours s'est déjà dessinée après la soutenance de sa thèse en 1986.

Disciple de Marcellesi, Gardin et de Guespin, tous d'inspiration marxiste, son engagement scientifique hérité avait commencé en 2000 à l'Université de Rennes 2 où il a enseigné jusqu'à son décès le 25 janvier 2016, suite à un long combat contre le cancer. Responsable du programme de recherche « *Discrimination langagière et communication dans l'espace public* » et fortement soucieux des implications sociales de la recherche, Thierry BULOT a été à l'origine de nombreux projets innovants et de large diffusion des connaissances.

La sociolinguistique urbaine selon Bulot (voir le schéma ci-dessous) est une sociolinguistique qui s'attache à travailler les corrélations entre discours topologiques (les discours sur l'espace) et discours épilinguistiques 3 (les discours sur les langues) dans une perspective d'analyse et de lutte contre l'exclusion des minorités sociales toutes les fois que le langage est impliqué et en considérant la culture urbaine comme étant un modèle dominant. La sociolinguistique urbaine est une approche nécessairement engagée qui relève de la « militance scientifique » en même temps que de l'apport de connaissances aux fonctionnements sociaux.

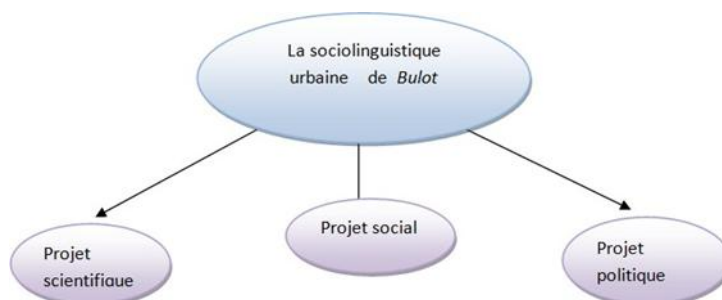


Figure : La conception de la sociolinguistique urbaine selon T. Bulot

Les travaux de Thierry Bulot, à commencer par son œuvre fondatrice sur la ville de Rouen (1998) illustrent essentiellement le fait que la sociolinguistique urbaine et de par son rapprochement de la géographie sociale, est conçue comme une analyse de « la mise en mots de la ville ».

Cette expression propre à Thierry Bulot est employée pour dynamiser et développer la sociolinguistique urbaine. Pour lui, la ville n'est pas une donnée préalable ou un contexte déjà là. Elle est :

-Un espace social, bien limité et densément regroupé où la mobilité est survalorisée (mobilité de l'extérieur de la ville vers la ville, à l'intérieur de la ville ou vers l'extérieur de la ville).

-Un lieu de ségrégation des populations dans des espaces différents caractérisés entre autres par des discours et des variétés linguistiques

Conclusion

Loin d'être un simple cadre spatial, la ville apparaît, à travers les approches sociolinguistiques contemporaines, comme un acteur central dans la production, la gestion et la hiérarchisation des pratiques langagières. Elle constitue un espace de forte densité sociale et culturelle, où se croisent mobilités humaines et dynamiques linguistiques souvent complexes. Les travaux de chercheurs comme Louis-Jean Calvet et Thierry Bulot ont permis de renouveler profondément notre regard sur la ville, en mettant en lumière son rôle structurant dans les représentations, les usages et les discours sur les langues. En insistant sur les rapports entre espace, pouvoir et langage, la sociolinguistique urbaine propose une lecture engagée des inégalités sociales à travers les pratiques linguistiques, et ouvre la voie à des réflexions sur l'inclusion, la reconnaissance et la justice linguistique dans les environnements urbains. Ainsi, comprendre la ville comme matrice discursive revient à interroger les rapports entre langue, territoire et société, dans une perspective à la fois critique et profondément ancrée dans le réel.

COURS 15 : Dynamiques sociolinguistiques des espaces urbains**1 . Concepts de la sociolinguistique urbaine**

Avec la sociolinguistique urbaine, on voit émerger de nombreux concepts (Cf. Chachou 2018) entre autres : l'identité urbaine, l'urbanisation sociolinguistique, la mobilité spatio-linguistique, la territorialisation. Ces concepts-clés manifestent des rapports intrinsèques que nous avons essayé d'expliquer.

1.1. L'identité urbaine

L'identité est un concept qui n'est pas toujours facile à définir car il relève d'une connotation multidimensionnelle.

Selon Mucchielli : « *L'identité est un ensemble de référents matériels, sociaux et subjectifs choisis pour permettre une définition appropriée d'un acteur social. L'identité, c'est aussi pour l'acteur, un ensemble de processus de synthèse intégrative [...]* » (1986 :119)

L'identité est aussi, selon Lipiansky : « *Une structure composée d'un ensemble de représentations de soi, pour soi et pour autrui, visée et héritée. C'est une structure dynamique qui vise une finalité jamais atteinte définitivement. Elle est dotée d'une double caractéristique : stabilité relative et plasticité. C'est une structure paradoxale puisqu'elle consiste à se sentir soi pendant qu'on cherche à le devenir, à se maintenir en se transformant et à se transformer en restant soi-même* » (2002 :23)

De ce fait, *l'identité urbaine* permet de rendre compte des pratiques langagières des locuteurs urbains se représentant la tension posée entre leur identification à une communauté et leur propre différenciation par rapport à d'autres lieux communautaires. Ainsi, les procédés d'*auto-catégorisation* et d'*hétéro-catégorisation* (Bessone et al, 2015, cité par Chachou, 2018) participent à l'assignation identitaire en société : « *Les individus décident de ce qu'ils sont et se font ce qu'ils ont décidé d'être au moyen de l'auto-catégorisation* »

L'hétéro-définition (catégorisation) produit une réalité sociale, culturelle, historique qui va dans le sens de la dévalorisation et de la dé- légitimation de l'autre par rapport à l'espace.

1.2. L'urbanisation sociolinguistique

Le terme renvoie à une recomposition complexe des espaces autour de la mobilité spatiale qui agit à la fois sur les comportements et sur les représentations sociolinguistiques autrement dit, l'urbanisation est un ensemble de processus conduisant notamment à la territorialisation des espaces à partir des représentations linguistiques et aussi à l'individualisation de certaines variétés linguistiques.

1.3. La mobilité spatio-linguistique

La ville est un espace de mobilité qui, par conséquence, touche les frontières des pratiques

langagières. Il n'y a pas de mobilité spatiale qui n'engendre pas de changements au niveau des pratiques linguistiques.

1.4. La territorialisation

Les locuteurs d'une ville s'approprient et hiérarchisent, les lieux en fonction des façons de parler (réelles ou stéréotypées) attribuées à eux-mêmes ou à autrui pour faire sens de leur propre identité. Lamizet souligne à ce propos que : « *L'espace urbain est un espace dans lequel les acteurs sociaux acquièrent leur consistance, deviennent pleinement lisibles, mettent en œuvre les pratiques sociales par lesquelles ils peuvent être reconnus par les autres [...]* » (cf. Lamizet, 2008)



Figure : Représentation schématique des rapports entre les différents phénomènes sociolinguistiques urbains

2. Les jeunes citadins : créativité et multilinguisme urbain

Les jeunes citadins évoluent dans des contextes marqués par une pluralité linguistique, culturelle et sociale, et développent des pratiques langagières qui témoignent d'une grande créativité et d'une capacité d'appropriation des ressources linguistiques disponibles. Loin de refléter un simple appauvrissement des langues ou un non-respect des normes, ces pratiques doivent être analysées comme des formes de réinvention du langage, profondément liées aux conditions sociales et symboliques des milieux urbains.

Dans de nombreux contextes urbains, notamment en Afrique et en Europe, les jeunes mobilisent des

répertoires multilingues composites, mêlant langues locales, langues coloniales, langues internationales et registres variés. Ces répertoires ne relèvent pas d'un usage aléatoire ou chaotique : ils obéissent à des logiques interactionnelles précises, où l'hybridation devient une ressource stratégique. Par exemple, le recours à des formes mélangées (comme le camfranglais au Cameroun, le nouchi en Côte d'Ivoire, ou le verlan et le français dit « des cités » en France) permet d'exprimer une appartenance générationnelle, territoriale ou identitaire, tout en marquant une distance avec les normes institutionnelles.

Cette hybridation linguistique résulte aussi d'une exposition précoce et massive aux médias numériques, à la musique, aux séries ou aux jeux vidéo, qui véhiculent des formes de langage transnationales. Les jeunes s'approprient ces influences, les combinent à leurs ressources linguistiques locales et les reconfigurent pour répondre à leurs besoins communicationnels. Le résultat est un langage souple, inventif, qui échappe aux catégorisations strictes et révèle des processus dynamiques de création langagière.

Par ailleurs, ces pratiques témoignent d'une forme de résistance symbolique. En transgressant les normes scolaires ou institutionnelles, les jeunes citadins affirment leur droit à l'expression et redéfinissent les frontières de la légitimité linguistique. Loin d'être marginales, ces pratiques contribuent à transformer en profondeur les usages linguistiques urbains, à faire émerger de nouveaux styles, et parfois même à influencer les normes dominantes à travers leur diffusion dans les médias, la culture populaire ou la publicité.

Dans cette perspective, les jeunes ne doivent pas être envisagés uniquement comme des « déviants » linguistiques, mais comme des acteurs du changement, capables de reconfigurer le paysage linguistique urbain en fonction de leurs expériences, de leurs aspirations et des ressources qu'ils mobilisent dans leurs interactions sociales.

Synthèse

Outre l'apport attesté en matière d'informations issues des observations et des enquêtes de terrain, la sociolinguistique de T. BULOT (Cf. Blanchet, 2018) a contribué à la sociolinguistique générale sur deux plans : méthodologique et épistémologique.

Sur le plan méthodologique, la sociolinguistique urbaine opte pour de nombreuses démarches (qualitative, réflexive et socio-constructive) et techniques d'investigation, donc de nouvelles façons de travailler sur terrain (photographies, vidéos ,...). Sur le plan épistémologique Bulot conçoit la ville comme un espace social produit et reproduit en permanence notamment *dans* et *par* les discours et non comme une donnée stable et finie, autrement dit les pratiques linguistiques sont à analyser comme des dynamiques et les langues comme des émergences processuelles changeantes (Cf. Blanchet, 2018)

La sociolinguistique urbaine est selon Bulot :

« Une sociolinguistique en crise et de crise. En crise parce qu'elle naît de la sociolinguistique et traverse donc son premier questionnement identitaire et de crise parce qu'elle reflète, comme la sociolinguistique, en général, une société qui l'est tout autant » (Bulot, 2002 : 02)

Ce renouveau épistémologique est marqué également par cette interdisciplinarité mise en œuvre dans les travaux de Bulot notamment sa collaboration avec des urbanistes, des sociologues et des géographes sociaux. Enfin, la sociolinguistique urbaine a évolué avec Bulot dans le même esprit humaniste et interventionniste et devenue une sociolinguistique critique ayant une mission sociale avec des méthodes et des focalisations différentes dans la diffusion des connaissances scientifiques.

Conclusion

La sociolinguistique, en tant que champ de recherche, nous invite à repenser les liens entre langues, discours, et société à partir des réalités complexes et mouvantes des villes contemporaines. À travers l'analyse des dynamiques sociales ce cours a mis en évidence la manière dont les configurations sociales et spatiales influencent les pratiques langagières des locuteurs.

L'attention portée aux phénomènes de contact des langues, et la sociolinguistique urbaine vise à souligner leur rôle central dans l'émergence de formes langagières innovantes, souvent hybrides. En somme, la sociolinguistique ouvre un espace critique et heuristique fécond pour repenser les catégories d'analyse du langage. Elle met en évidence le rôle du langage dans la fabrique des relations sociales, tout en soulignant l'importance de mener des enquêtes ancrées, attentives aux pratiques réelles des locuteurs et aux contextes dans lesquels elles prennent sens.

Par ailleurs, nous rappelons que la sociolinguistique, en tant que discipline située à l'intersection de la linguistique et des sciences sociales, s'attache à étudier les liens entre faits de langue et faits de société. Elle repose sur l'idée fondamentale que les usages linguistiques ne peuvent être compris indépendamment des contextes sociaux dans lesquels ils s'inscrivent. Par là même, elle remet en question une vision homogène, abstraite ou désincarnée de la langue, pour privilégier une approche ancrée dans les pratiques réelles des locuteurs. Au fil de son développement, cette discipline a diversifié ses objets, ses méthodes et ses cadres théoriques. Des études pionnières sur la variation linguistique corrélée à des variables sociales (comme l'âge, le genre, la classe sociale ou l'origine ethnique) aux approches interactionnelles, critiques ou ethnographiques, la discipline s'est enrichie d'une pluralité de perspectives. Elle permet aujourd'hui de mieux comprendre des phénomènes aussi divers que le multilinguisme, les contacts de langues, les politiques linguistiques, les représentations sociales du langage, ou encore les enjeux identitaires liés à la parole.

En intégrant les dimensions sociales, historiques, politiques et culturelles des usages linguistiques, la sociolinguistique apporte un éclairage essentiel sur les rapports de pouvoir, les dynamiques d'exclusion ou de légitimation, et les mécanismes de construction des identités individuelles et collectives. Elle contribue ainsi à une réflexion critique sur le rôle du langage dans la structuration des sociétés contemporaines.

Dans un monde marqué par la mobilité, la mondialisation et les transformations constantes des rapports sociaux, la sociolinguistique invite à porter un regard attentif, nuancé et éthique sur les pratiques langagières, en tenant compte de leur complexité et de leur dimension humaine.

TRAVAUX DIRIGES

TD N° 01 : QUELQUES REPERES THEORIQUES ET CONCEPTUELS

Linguistique	Sociolinguistique
Décrit la langue comme un système autonome, homogène et uniforme.	Considère la langue comme une production/ un acte social.
Etudie la langue en elle même et pour elle même. (immanence de langue)	Etudie la langue dans son contexte social. Une mosaïque de parlers et de dialectes.
S'intéresse principalement à la description du système, au développement dit interne.	S'intéresse principalement à l'interaction entre la société (au sens large) et les productions linguistiques : études des politiques linguistiques, des rapports langues/identités, des rapports sociaux à travers études des normes, études de la variation, les facteurs sociaux expliquant cette Variation (géographique, ethnique, sociale, etc.).
Les mécanismes de production du sens sont simples et coïncident avec la phrase.	Les modalités d'émergence de sens s'étendent à tout le discours. Le discours et la parole sont objets d'analyse. (Les usages de la langue)

Grammaire	Sociolinguistique
Travaille sur des énoncés fictifs, empruntés au corpus littéraires ou fabriqués. Ne prend en compte que la variété dite standard, sous l'angle de l'homogénéité. Etablit les régularités au niveau d'un système sous-jacent.	Travaille sur des énoncés effectivement produits par des locuteurs réels dans des situations concrètes. Prend en compte les variétés d'une langue unique , sous l'angle de l'hétérogénéité. Mets les variétés en relation avec la variation des situations et des locuteurs. Etablit des régularités au niveau des usages.

Géographie linguistique	Dialectologie	Ethnolinguistique
Etude dans l'espace avec report sur Cartes des faits linguistiques de tout ordre. Et/ou étude des variations liées à l'implantation à la fois sociale et spatiale des utilisateurs d'une langue.	Etude comparative des systèmes présentés localement pour chaque langue ou description des parlers locaux.	Etude pour une communauté donnée, les rapports entre langue et culture ou les rapports langue/ethnie.

TD N° 02 : DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS FONDAMENTAUX DE LA SOCIOLINGUISTIQUE

Allophone

Dont la langue maternelle est une autre langue que la ou les langues officielles d'un pays ou d'un état. En Allemagne les citoyens d'origine turque constituent un important groupe allophone. Au Canada s'oppose à Francophone ou à Anglophone.

Aménagement linguistique

Effort délibéré de la part d'un gouvernement de modifier l'évolution naturelle d'une langue où l'interaction des langues. L'aménagement décidé par l'état peut porter soit sur le code, soit sur le statut, soit sur les deux aspects à la fois.

Argot

L'argot est un dialecte social réduit au lexique, employée par une couche sociale bien déterminée, il a pour but de n'être compris que par les initiés ou de marquer l'appartenance à un certain groupe.

C'est une forme particulière du **jargon**, et ce dernier est la langue spéciale d'une corporation, mais d'une corporation illégale, les principales de ces associations secrètes étant à l'origine des confréries de mendiants et des bandes de voleurs. Il était d'abord celui des malfaiteurs.

Tout corps de métier a sa langue spéciale née de ses instruments, de ses techniques, de ses activités spécifiques. Et tel est le cas des voleurs, joueurs, mendiants, etc. ; mais ici, le caractère **illicite** de ces activités a entraîné la formation d'un langage secret.

Bilinguisme institutionnel

Reconnaissance par l'état de l'égalité de deux ou plusieurs langues, cette égalité peut être inscrite dans la constitution ou établie par voie législative par le moyen d'une loi.

Codification

Intervention qui consiste à construire et à produire un appareil de référence des usages linguistiques rassemblés, fixes, recommandés ou prescrits par des spécialistes en matière de langue : création d'un système d'écriture ou d'un alphabet, rédaction de grammaire, de dictionnaires ou de lexiques, de manuels d'enseignement, d'œuvres littéraires, etc.

Communication individualisée

Acte personnel par lequel un locuteur entre en relation avec un autre au moyen du langage s'oppose à communication institutionnalisée.

Communication institutionnalisée

Acte (souvent anonyme ou impersonnel) par lequel un organisme (gouvernement, administration publique, média, groupement, etc.) entre en relation avec un autre organisme ou avec des individus en tant que

représentants ou membres de cet organisme. S'oppose à communication individualisée.

Créoles

Langue mixte, née du contact d'une langue coloniale avec diverses langues autochtones, surtout du continent africain, et utilisée par toute une communauté donnée comme langue maternelle : le créole d'HAÏTI. S'oppose à Pidgin.

Démolinguistique

Etude de la démographie appliquée au domaine de la langue.

Dialecte

Se dit souvent, à la place de langue, d'un idiome sans statut juridique, en ce sens, dialecte a une valeur dépréciative : « ce n'est qu'un dialecte ». S'oppose à langue.

Le mot grec dialektos était un substantif abstrait qui signifiait « conversation », puis langage dans lequel on converse. C'est un parler qui a son propre système lexical, syntaxique, et phonétique mais qui n'a pas atteint le statut politique de langue ;

Diglossie

1. Phénomène social caractérisé par la coexistence de deux langues dont l'une est généralement de statut sociopolitique supérieur, l'autre inférieur.
2. Situation de bilinguisme étendu à toute une communauté, généralement minoritaire et socialement infériorisée, dont la langue première (maternelle) reste confinée à des domaines dépourvus de prestige.

Emprunt

Il y'a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans une langue ou parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas. L'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts.

L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important de tous les contacts de langues.

Famille linguistique

Terme servant à désigner l'ensemble formé de toutes les langues supposées de même origine : la famille indo-européenne, la famille chamito-sémitique , etc.

S'oppose à branche, à sous-famille, à groupe.

Géolinguistique

Discipline s'intéressant aux corrélations entre les faits linguistiques et les faits de civilisation, historiques, géographiques, sociologiques, techniques, etc. Souvent synonyme de Géographie linguistique.

Glottophage

Terme servant à désigner les états centralisateurs dont la propension naturelle est d'assimiler les langues faibles.

Groupe linguistique

Termes s'appliquant indifféremment à un ensemble de familles, à une famille, ou à un ensemble de langues d'une branche, on sous entend que le classement n'est pas encore fixé ou n'est pas fixé de façon certaine. S'oppose à famille linguistique.

Idiolecte

L'idiolecte est l'ensemble des usages d'une langue propre à un individu donné, à un moment déterminé (son style). La notion d'idiolecte implique, qu'il ya variation non seulement d'un pays à l'autre, d'une région à une autre, d'une classe sociale à une autre, mais d'une personne à une autre.

Idiome

1. Terme servant à désigner le parler spécifique d'une communauté donnée.
2. Souvent utilisé comme synonyme de langue.

Indo-européen

1. Famille de langues parlées originellement en Europe, dans les pays de l'Ouest de l'Inde, dans le Nord de l'Inde, mais dont l'aire s'est ultérieurement étendue en Australie et des les Amériques. Les langues indo-européennes sont parlées par près de la moitié de la population du monde.
2. Langue mère d'où seraient issues les langues de la même famille. L'indo-européen aurait été parlé quelques 4000ans avant notre ère.

Indicateur

La distinction entre **indicateur**, **marqueur** et **stéréotype** a été proposée par William Labov pour rendre compte de trois types de variables linguistiques.

Le recours aux différentes variantes de **l'indicateur** est conditionné par des facteurs sociaux tels que : l'âge, la classe socio-économique. Dans certaines communautés, les jeunes ont tendance à utiliser le [R]uvulaire alors que les plus âgés préfèrent le [r] apical. Il permet de reconnaître une appartenance géographique ou sociale.

Le **marqueur** est une variable linguistique dont la distribution est corrélée avec les dimensions stylistique et sociale à la fois (ou les circonstances dans lesquelles est produit le discours). En Français, l'effacement variable de (ne) dans, je **ne** veux pas constitue un bon exemple. Le style devient plus formel à mesure que l'on monte dans l'échelle socio-économique. Les liaisons facultatives sont des marqueurs.

Les **stéréotypes** sont des usages affectés mais largement diffusés. Parfois les locuteurs qui l'emploient ont l'impression de ne pas l'utiliser et le condamnent chez les autres. Par exemple :

l'emploi de Ecsétéra au lieu de etcétéra. Les exemples **d'hypercorrection** démontrent bien le caractère stéréotypé.

Innovation linguistique

Un changement linguistique. « Les innovateurs n'appartiennent ni à la classe dominante ni au prolétariat. Ils appartiennent aux classes moyennes ... » (Labov 1983).

Intercompréhension

Est la capacité pour des sujets parlants de comprendre des énoncés émis par d'autres sujets parlants appartenant à la même communauté linguistique. Elle permet de définir l'aire d'extension d'une langue, d'un dialecte ou d'un parler.

Langage articulé

Aptitude observée chez tous les êtres humains à communiquer au moyen d'un système de signes vocaux (oraux), selon des règles déterminées.

Langue

1. Un ensemble de signes conventionnels utilisés par les membres d'une communauté linguistique pour des fins de communication.
2. Par opposition à Dialecte, idiome ayant connu une extension géographique considérable ou une extension démographique importante.

Langue codifiée

Une langue codifiée, est une langue dotée d'instruments de référence écrits tels les grammaires, les dictionnaires, les manuels, etc. On dit d'une langue codifiée qu'elle a subi un processus de codification.

Langue coloniale

Langue apportée ou imposée par les anciennes puissances coloniales (Royaume-Uni, France, Espagne, Portugal, Pays bas, etc.) dans les pays conquis et utilisée par la suite comme langue véhiculaire, voire comme langue officielle. Le français, l'anglais, le portugais sont des langues coloniales en Afrique. Parfois synonyme de langue impériale.

Langue nationale

1. Langue parlée par une communauté autochtone dans un pays ou un état. L'allemand en Allemagne, le breton en France, le français au Québec, le Wolof au Sénégal sont des langues nationales. Parmi ces langues seuls l'allemand en Allemagne et le Français au Québec constituent à la fois des langues nationales et officielles. Synonyme parfois de langue vernaculaire ou de langue indigène.

2. Langue ayant statut reconnu par un état, mais qui demeure subordonnée à la langue officielle ; dans les pays où l'on distingue langue(s) nationale (s), langue(s) officielle (s). Le statut accordé correspond généralement à une reconnaissance juridique différenciée ou inégale par rapport à la langue officielle. Il y'a trois langues officielles en Suisse (allemand, français, Italien) mais quatre langues nationales (allemand, français, Italien, romanche). En ce sens, langue nationale s'oppose à langue officielle.
3. Langue propre à un groupe ethnique ou à une communauté donnée. Le lingala est langue nationale d'un certain nombre de Québécois d'origine africaine. Parfois synonyme de langue maternelle.

Langue normalisée

Une langue est dite normalisée lorsqu'elle a été codifiée, uniformisée, puis promue à un statut sociopolitique reconnu et valorisé par une intervention étatique, soit comme langue nationale, langue officielle, langue d'enseignement, etc. Fragmentée en 34 variétés linguistiques en Amérique du Sud, le guarani n'est pas une langue normalisée, l'espagnol et le portugais sont des langues normalisées.

Langue officielle

Langue dont le statut et les fonctions sociales sont reconnus par l'autorité étatique (gouvernement, administration) qui l'utilise dans ses communications institutionnalisées. L'anglais et le français sont des langues officielles du gouvernement de Canada. Langue officielle peut s'opposer à langue nationale, à langue vernaculaire, à langue indigène parfois à langue véhiculaire. Dans certains cas, ces différents statuts peuvent aussi se correspondre. L'anglais et le français sont au Canada à la fois des langues officielles, nationales, véhiculaires, vernaculaires et indigènes.

Langue pidginisée

Langue mixte résultant du contact d'une langue impériale et d'une ou de plusieurs langues autochtones au point de devenir un système linguistique autonome et distinct des langues ayant contribué à sa formation ; contrairement aux langues créolisées ; les langues pidginisées sont utilisées uniquement comme langues secondes. V. Pidgin

Langue sous-étatique

Langue dont le statut officiel est limité à une région dans un pays, une langue sous-étatique demeure sous le contrôle d'un territoire et d'un gouvernement qui lui est supérieur. Le catalan en Espagne et le Panjabi en Inde sont des langues sous-étatiques. L'espagnol est la langue officielle de l'Espagne mais le Catalan est Co-officiel en Catalogne. Peut s'opposer à langue étatique.

Langue véhiculaire

Se dit d'une langue servant aux communications institutionnalisées ou commerciales, souvent entre des peuples de langues maternelles ou vernaculaires différentes. Le français, l'anglais et le swahili sont des langues véhiculaires en Afrique. S'oppose souvent à langue vernaculaire.

TD N° 03 : DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS FONDAMENTAUX DE LA SOCIOLINGUISTIQUE

Langue vernaculaire

Du latin *vernaculus* « indigène, domestique » désigne un idiome utilisé comme langue maternelle par une communauté donnée ; la langue vernaculaire est souvent réservée à la *communication individualisée*, elle ne constitue pas à la fois une langue nationale ou une langue officielle dans un pays. Peut s'opposer à langue véhiculaire.

Normalisation

Intervention étatique consistant à standardiser une langue ou une variété de langue codifiée afin d'étendre son usage à l'ensemble de la société assurant l'intercompréhension entre individus différents par l'âge, le milieu social, l'éducation...; la normalisation se fait par l'entremise du gouvernement, de l'administration publique, du système d'enseignement, des médias etc., et touche toutes les communications institutionnalisées.

Pidgin

C'est une langue mixte à lexique et grammaire réduits, employée comme langue seconde est née du contact d'une langue impériale avec diverses langues autochtones afin de permettre l'intercompréhension entre des communautés linguistiques différentes, des communications minimales et /ou spécialisées (commerce).

Le pidgin english du Cameroun est une langue composite à base grammaticale africaine et à vocabulaire en grande partie anglais. V. Langues pidginisées. S'oppose à créole qui s'emploie comme langue maternelle.

Politique linguistique

Intervention en matière de langue, décidée et planifiée par l'état, appuyée soit par une législation, soit par une réglementation, soit par des pratiques administratives etc.

Sabir

Ce terme désigne un idiome particulier, en usage dans la méditerranée, XIV et XVIII siècles, dans les échanges commerciaux entre Européens et Turcs.

Comme Pidgin, Sabir a été par extension, utilisé pour désigner des variétés rudimentaires de langues, mais avec une connotation péjorative.

Sous-famille linguistique

Ensemble constitué par certaines langues apparentées plus étroitement entre elles qu'avec d'autres : la branche romane (français, italien...), germanique (l'anglais, l'allemand...) et slave (russe, polonais,

ukrainien...). S'oppose à famille, à groupe. Synonyme de Branche.

Statut juridique différencié

Type de politique linguistique dont le but est d'accorder des droits limités à une minorité nationale ; ces droits se retrouvent ordinairement dans les domaines de l'enseignement, de l'administration, de la justice, et des médias.

Technolecte

Ce terme recouvre partiellement celui de langue spéciale, langue de métier, et même jargon de métier. Le technolecte est lié à une activité professionnelle, construit un vocabulaire qui répond aux besoins de l'activité.

Territorialité

Formule d'aménagement qui dérive du principe que les langues ont concurrence dans un état multilingue sont séparés sur le territoire à l'aide de frontières linguistiques fixes et sécurisantes. Selon l'application de cette formule, les droits linguistiques sont accordés aux citoyens résidants à l'intérieur d'un territoire donné et un changement de lieu de résidence peut leur faire perdre tout leurs droits (linguistiques), lesquels ne sont pas transportables comme l'est, par exemple, le droit de voter. V. Droits territoriaux et solutions territoriales. S'oppose à personnalité.

Variation

On appelle variation le phénomène par lequel, dans la pratique courante, une langue déterminée n'est jamais à une époque, dans un lieu et dans un groupe social donnés, identique à ce qu'elle est à une autre époque, dans un lieu, dans un autre groupe social.

- La variation diachronique
- La variation dans l'espace fournit son objet à la géographie linguistique et à la dialectologie.

Variationniste (linguistique, approche)

Une étude variationniste conçoit la langue non comme un système homogène unique, mais comme un ensemble complexe de systèmes ; comme un système de systèmes.

Variété

La variété est une variante liée à une langue donnée

Sociolinguistique urbaine

Un courant de la sociolinguistique qui insiste tant sur l'importance du facteur urbain, dans la variation linguistique ou dans la distribution des langues. On peut distinguer quatre directions majeures dans le champ global de la sociolinguistique urbaine :

Bilinguisme

Georges MOUNIN : « *Le fait pour un individu de parler indifféremment deux langues* », « *également coexistence de deux langues dans la même communauté, pourvu que la majorité des locuteurs soit effectivement bilingue.* ».

Le bilinguisme à travers ces définitions peut être considéré soit comme le fait d'un individu soit comme le fait d'une communauté. Certains chercheurs le réservent pour désigner l'utilisation de deux langues, et distinguent les situations de bilinguismes, de trilinguisme, de quadrilinguisme et de plurilinguisme (surtout dans les années 70). D'autres auteurs, les plus nombreux, considèrent que toutes les questions touchant la présence de deux langues dans la société et dans l'individu sont applicables à trois, quatre, cinq langues ou plus, font du bilinguisme un emploi générique (MAKEY, 1982).

LE PATOIS

On appelle patois ou parler patois un dialecte social réduit à certain signes (faits phonétiques ou règles de combinaison) utilisé seulement sur une aire réduite et dans une communauté déterminée, rurale généralement. Les patois dérivent d'un dialecte régional ou de changements subis par la langue officielle. Ils sont contaminés par les langues officielles au point de ne conserver que des systèmes partiels qu'on emploie dans un contexte socioculturel déterminé (paysans parlant à des paysans de la vie rurale). En France, le terme « patois » est dévalorisant : le terme résulte d'une lente aliénation culturelle par laquelle les autorités voulurent faire croire aux Français parlant une langue autre que le français que leur langue n'en était pas une, qu'elle n'était qu'une déformation locale de la langue française. Walter Henriette a écrit « *Il faut donc bien comprendre que non seulement les patois ne sont pas du français déformé, mais que le français n'est qu'un patois qui a réussi.* ».

LES SABIRS

Les sabirs sont des systèmes linguistiques réduits à quelques règles de combinaison et au vocabulaire d'un champ lexical déterminé, ce sont des langues composites (formées d'éléments très différents) nées de contact de deux ou plusieurs communautés linguistiques différentes qui n'ont aucun autre moyen de se comprendre dans les transactions commerciales. Les sabirs sont des langues ayant

une structure grammaticale mal caractérisée et un lexique pauvre limité aux besoins qui les ont fait naître et qui assure leur survie.

IDEOLOGIE LINGUISTIQUE

Le terme idéologie a été créé au 18^{ème} siècle, l'expression *idéologie linguistique* apparaît récemment à la suite et à la faveur de l'évolution de la sociolinguistique et d'autres sciences voisines. L'idéologie linguistique est une forme d'idéologie parmi tant d'autres (politique, économique, culturelle..), mais dont le champ d'application est la gestion des langues.

L'idéologie s'identifie à un système d'idées sur lequel est fondée la gestion des langues dans un pays, une partie de celui-ci, une ville ou une autre entité politico-administrative. Elle naît d'un besoin ressenti dans un milieu plurilingue par le pouvoir, une classe sociale, un groupe confessionnel... besoin de mieux gérer les langues en présence. Son objectif principal est d'assurer une meilleure communication entre les membres d'une communauté. Elle inspire la répartition des fonctions entre les différentes langues en présence, compte tenu des critères généralement objectifs : nombre de locuteurs, dynamisme d'un code par rapport à d'autres, l'importance de la langue dans l'environnement international, son rôle dans l'acquisition des connaissances. Elle se donne la tâche de prévenir l'anarchie linguistique et même de la combattre.

TD N° 04 : ETUDE DE TEXTE « PROBLEMATIQUE DE LA SOCIOLINGUISTIQUE »

CONSIGNE : A partir du texte support :

- Identifiez la problématique générale de la sociolinguistique.
- Relevez phénomènes variés étudiés par les sociolinguistes.
- La sociolinguistique étudie les usages et les emplois de la langue. Quelles sont -à partir du texte- les formes de cet usage ?

« La sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse de discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur langage, la planification et la standardisation linguistique. Elle s'est donnée primitivement pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique et en les mettant en rapport avec les structures sociales ; aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel.

Elle considère que l'objet de son étude ne doit pas être simplement la langue, système de signe, ou la compétence, système de règles. L'opposition langue/ compétence. Ou compétence/performance implique que dans le champ d'investigation du linguiste seule la langue (ou la compétence) constitue un système fermé comportant une intelligibilité intrinsèque et par suite le seul secteur des phénomènes liés, de près ou de loin, à l'utilisation du langage au quel le linguiste doit s'intéresser. Il faut donc dépasser cette opposition car elle fournit un cadre trop étroit pour l'étude du problème linguistique important comme l'utilisation du langage dans son contexte socioculturel. Pour ce faire quelques linguistes constatent le caractère systématique de certains faits linguistiques situés en dehors de la compétence telle que la définit Chomsky essayant d'élargir cette notion de compétence pour qu'elle recouvre les faits que Chomsky attribue à la performance. Ainsi, Delle Hymes dès 1972 développe le concept de compétence de communication : pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir comment s'en servir en fonction du contexte social. D'autres linguistes tels que Labov pensent que toute production linguistique manifeste des régularités et peut donc faire l'objet d'une description. Ils tentent d'établir des théories spécifiques de la performance. Quelle que soit la voie choisit, les chercheurs mettent l'accent sur un thème unificateur de la sociolinguistique ; le langage considéré comme une activité socialement localisée et dont l'étude se mène sur le terrain.

Les sociolinguistes étudient les usages, les emplois de la langue mais usage , emploi sont utilisés avec des sens très différents. Chacun de ces sens définissant par implication une sous discipline quasi autonome . Ainsi, dans la sous discipline appelée ethnographie de la parole, Gumperz consacrée à l'étude de la parole en tant que phénomène culturel, emploi réfère à des codes linguistiques dans des conduites sociales.(...). L'école variationniste née des travaux de Labov dans des enquêtes de dialectologie humaine à grande échelle, prend pour objet d'analyse non plus des énoncés mais la masse des données statistiques qui résultent de la quantification des variables linguistiques et de leur corrélation avec des paramètres sociologiques dans tous les énoncés du corpus, chacun de ces corpus provenant d'un échantillon représentatif d'un groupe socioéconomique de locuteurs. Pour la macro sociolinguistique qui étudie le bilinguisme, la planification linguistique, la variété des idiomes, les données ne sont pas des énoncés mais des systèmes de langue particuliers ou des variétés de langues qui coexistent dans la même communauté. La tâche du sociolinguiste est alors d'étudier et d'analyser la relation entre de tels systèmes

«BAYLON, CH., *Sociolinguistique, société, langue et discours*, L'Harmattan, 1996.

TD N° 4: LA VARIATION « L'ENQUETE DE WILLIAM LABOV »

Le linguiste américain William Labov est certainement celui qui a fait progresser le plus nettement la sociolinguistique. Labov n'est pas un linguiste de bureau, il a travaillé pendant dix ans hors l'université. Ce qui le caractérise, c'est la rigueur méthodologique appliquée d'une part à la démarche théorique et d'autre part, à la recherche expérimentale. Il mène des enquêtes extrêmement précises sur le terrain et pour cela, il utilise des méthodes mises en place par la sociologie. De ce point de vue, Labov s'intéresse particulièrement aux changements phonétiques tels qu'ils peuvent être observés dans la communauté linguistique qui les engendre.

CONSIGNE : A partir du texte ci-dessous :

- A partir des deux textes support 01 et 02, Résumez les recherches menées par W Labov dans l'île de Martha's Vineyard sur les changements phonétiques, et la stratification sociale de (r) dans les grandes magasins new-yorkais.
- D'où vient la variation ? quelle régularité a-t-elle ?

TEXTE Support 01

« L'ILE DE MARTHA'S VINEYARD se situe dans le Massachusetts, les 6000 vineyardais natifs se distribuent en 4 sous groupes : les descendants de souche anglaise du XVII^e siècle, les immigrants d'origine portugaise, les indiens, un groupe divers (Français, Allemands, Polonais,...) représentant 15% du total. La variable que décide d'étudier Labov est la hauteur du premier élément des diphtongues ay /et / /aw. Ces deux *diphtongues sont très centralisées et ce trait est à la fois frappant pour le spécialiste et imperceptible pour les locuteurs eux-mêmes. Il y a donc peu de chance qu'il y ait des modifications volontaires puisque les locuteurs n'en ont pas conscience et ne le contrôlent pas. Pour saisir la variation et l'expliquer, il a fallu pénétrer dans la structure sociale de l'île et comprendre sous quelles pressions se font les changements sociaux. (p75) L'étude a montré qu'une forte centralisation de (ay) et de (aw) et en corrélation étroite avec l'expression d'une résistance acharnée aux incursions des estivants. La réaction la plus forte a eu lieu dans les régions rurales où la pêche continue d'être le moteur de l'économie (les chilmarkais sont (...) les plus entêtés à défendre leur mode de vie) (p78). En plus, ce qui a été constaté c'est que la centralisation de deux diphtongues atteint son maximum chez les individus qui ont entre 30 et 45 ans.

Parallèlement, les lycéens sont ceux qui ont le moins tendance à centraliser les deux diphtongues parce qu'ils n'ont pas l'intention de rester sur l'île. De même les jeunes portugais marquent une centralisation plus forte que leurs contemporains d'origine anglaise. C'est qu'eux ils s'identifient à l'île et à ses manières de vivre. Dans l'ensemble, ce qui signifie socialement le changement phonétique, c'est l'affirmation de l'identité: je suis autochtone de l'île. En centralisant les diphtongues, l'individu (pose inconsciemment le fait qu'il fait partie de l'île, qu'il y est né, et quelle lui appartient) (p87). Ceux qui se sentent les plus menacés dans leur identité sociale accentuent au maximum la centralisation. D'une manière générale ; l'étude empirique montre bien les corrélations étroites, multiple et remarquablement cohérentes qui existent entre un *changement linguistique et une situation sociale.

TEXTE SUPPORT 02

LA STRATIFICATION SOCIALE DE (r) DANS LES GRANDES MAGASINS NEW-YORKAIS : consiste à isoler les variables linguistiques (socialement pertinentes pour les corréler aux lignes de force principales de la société) (p93). Une difficulté de l'étude empirique du langage c'est que les techniques de recueil de données (interviews) modifient ces données dans la mesure où les locuteurs interrogés se mettent à surveiller leurs discours. Labov se lance dans une enquête anonyme sans que les interlocuteurs ne s'aperçoivent qu'ils sont interrogés. La variable phonologique étudiée c'est (la présence ou l'absence de (r) consonantique en position post vocalique, dans : car, fourth, card...) (p95). La distribution sociale du langage à N-Y est dépendante de *la stratification sociale. Qui dit stratification dit à la fois

différenciation. Evaluation, jugement et appréciation : on ne juge pas de la même façon l'emploi de la langue.

Labov a choisi un groupe professionnel unique: les employés des trois grands magasins de Manhattan ; Saks fifth avenue, Macy's, S.Klein, dans l'ordre de prestige (prix et monde) décroissant. Donc, plus le magasin est haut dans la hiérarchie, plus ses employés présenteront des valeurs élevées pour (r).

L'enquêteur se présente comme un client parmi les autres. Les résultats obtenus montrent que l'emploi du (r) suit exactement la stratification sociale: les vendeuses de Saks, magasin le plus prestigieux, marquent plus le(r), que celles de Macy's qui elles aussi le marquent plus de celle de Klein. En outre, il apparaît que les vendeuses de Macy's tendent à se rapprocher de la manière de prononcer de leurs collègues de Saks; il y a là l'effet d'un modèle de prestige.

Se manifeste également le phénomène d'*hypercorrection, selon lequel les membres d'un sous-groupe tendent à prononcer le (r) comme le prononce le sous-groupe immédiatement supérieur, mais en exagérant, c'est-à-dire en allant au-delà de la norme du sous-groupe que l'on imite.

La stratification sociale ne se limite pas à la différenciation des comportements linguistiques objectifs mais elle implique une évaluation, c'est-à-dire (les réactions sociales inconscientes vis-à-vis des valeurs prises par chaque variable phonologique) (p182). Ainsi par exemple, on fait entendre à un même individu l'enregistrement d'un certain nombre de voix de N-Y en lui demandant de les classer sur une échelle d'aptitude professionnelle. Les jeunes interrogés entre 18-39 ans évaluent positivement la prononciation marquée du (r) bien que la plupart, ne la marque pas dans leur pratique quotidienne. Ils pensent également que c'est la petite bourgeoisie qui prononce le(r) et qui, comme l'a dit, tend à dépasser la classe supérieure. Elle se caractérise par (*une insécurité linguistique), les bourgeois font également un effort de correction, et manifestent d'importantes réactions négatives à l'égard de la manière de parler qu'ils ont eux-mêmes.

Donc un changement linguistique naît dans le discours de quelques personnes, puis il se répand, puis il atteint la régularité. Des pressions sociales s'exercent sur les formes linguistiques: elles sont soit de l'ordre du conscient, du volontaire, du maîtrisé, soit de l'ordre du non conscient, s'imposant alors à leurs usagers.

Références : W.LABOV (1976) Sociolinguistique, Paris, Ed.
(1978) Le parler ordinaire, Paris, Ed. de minuit.

Support 01

William Labov a mené une étude sur l'île de Martha's Vineyard, se concentrant sur les changements phonétiques, notamment la centralisation des diphtongues /ay/ et /aw/. Voici un résumé des principales conclusions de ses recherches :

Origine de la Variation

La variation phonétique observée provient principalement des dynamiques sociales et des interactions entre les descendants ou les résidents natifs et les estivants. Labov a identifié que la centralisation des diphtongues était liée à une résistance des habitants face à l'influence des touristes. Cette résistance est particulièrement forte dans les communautés rurales, où la tradition de la pêche joue un rôle central dans l'identité locale. Les habitants de ces zones, en particulier ceux âgés de 30 à 45 ans, montrent une centralisation maximale de ces diphtongues.

Régularité de la Variation

Labov a constaté que les jeunes, tels que les lycéens, avaient tendance à moins centraliser ces diphtongues, car ils envisagent souvent de quitter l'île. En revanche, les jeunes d'origine portugaise, qui s'identifient fortement à l'île, présentent une centralisation plus marquée que les jeunes d'origine anglaise. Cela suggère que le changement phonétique est utilisé par les locuteurs pour affirmer leur identité locale. Ceux qui se sentent menacés dans leur identité sociale accentuent davantage cette centralisation, indiquant une corrélation significative entre les changements linguistiques et les situations sociales.

En guise de Conclusion

L'étude de Labov illustre comment les changements phonétiques peuvent être un reflet des dynamiques identitaires et des tensions sociales. La centralisation des diphtongues est donc non seulement un phénomène linguistique, mais également une manifestation de l'affirmation de l'identité des résidents de l'île face à des influences extérieures.

Texte support 02

William Labov a mené une étude sur la stratification sociale de la prononciation du /r/ dans trois grands magasins de New York : Saks Fifth Avenue, Macy's et S. Klein. Voici un résumé des principales conclusions de ses recherches :

Origine de la Variation

La variation phonétique observée chez les employés des magasins provient de la stratification sociale. Labov a utilisé une méthode d'enquête discrète, où il se mêlait aux clients pour éviter que les employés ne surveillent leur discours. La variable étudiée était la présence ou l'absence du /r/ consonantique en position post-vocalique (comme dans "car" ou "fourth"). La prononciation du /r/ est influencée par le prestige associé à chaque magasin : plus un magasin est prestigieux, plus ses employés prononcent le /r/ de manière marquée.

Régularité de la Variation

Les résultats de l'étude montrent une hiérarchie claire dans l'emploi du /r/ :

Saks Fifth Avenue : les employés marquent le /r/ de manière significative, reflétant leur position dans le haut de la hiérarchie sociale.

Macy's : les vendeuses montrent une prononciation du /r/ intermédiaire, avec une tendance à imiter leurs collègues de Saks.

S. Klein : les employés de ce magasin, considéré comme moins prestigieux, présentent le moins de marquage du /r/.

Labov a également observé un phénomène d'hypercorrection, où des employés de sous-groupes inférieurs tentent d'imiter la prononciation des groupes supérieurs, souvent en exagérant cette prononciation.

La stratification sociale ne se limite pas à des comportements linguistiques; elle implique également des jugements sociaux. Des enquêtes ont montré que les jeunes adultes (18-39 ans) évaluent positivement la prononciation marquée du /r/, bien qu'ils ne l'appliquent pas nécessairement dans leur propre usage. Cette prononciation est souvent associée à une insécurité linguistique, où les membres de classes sociales intermédiaires cherchent à adopter les normes des classes supérieures tout en ressentant une pression pour corriger leur propre manière de parler.

Labov démontre ainsi que les changements linguistiques naissent souvent dans des sous-groupes spécifiques, se répandent et finissent par atteindre une certaine régularité. Les formes linguistiques sont influencées par des pressions sociales, à la fois conscientes et inconscientes, qui façonnent l'identité et les perceptions des locuteurs.

TD 05:**Etude de texte (Résumez le contenu du texte)**

« On parle de variation géographique lorsque des locuteurs d'espaces géographiques différents partagent la même communauté de langue présentant des réalisations phonétiques, syntaxiques et/ou lexico-sémantiques différentes. (...)C'est le fait de vivre parmi des locuteurs évoluant dans tel lieu géographique qui peut être d'ailleurs un hameau, un village, un bourg, une ville ou une mégapole qui fait qu'en partageant avec eux ou avec certains d'entre eux certaines caractéristiques de pratiques langagières, on constitue avec eux un groupe par référence à cette variable, ici d'ordre géographique ou spatial.

En France le /r / dit roulé est réalisé encore dans certaines zones rurales alors que partout ailleurs en France, Dans /ma petite cousine/, les Marseillais tendent à insister sur la fermeture de la syllabe finale/Ma petite **cousine**/ . Selon les endroits, les Français consomment du /le/ou du/Lɛ /. La serpillère est appelée Panosse en Savoie et en Suisse. En Algérie, les arabophones provençaux prononcent /g/ La OU les Algérois disent /q//qal/ /gal/ il a dit , /qat//gat/chat, Les tlemcenien remplacent à l'initiale /q/ et/K / par /ʔ/et disent/ʔahwa/à la place de /qahwa/ le café, et /ʔawʔw/à la place de /kawkaw/ « les Cacahuètes » les Kabylophones ont tendance à spiranter certaines occlusives ;/thamurth/ »lepays » ...

On désigne par variation liée au genre les réalisations phonétiques syntaxiques, et/ou sémantiques propres à chacun des sexes masculin et féminin. Il paraît que les femmes seraient plus soucieuses quant au respect de la norme autorisée par les canaux officiels.(L'école, l'académie, les grammairiens) et jugée prestigieuse. Elles auraient tendance à pratiquer l'hypercorrection, une prononciation au respect scrupuleux. A l'inverse, les hommes exprimeraient leur virilité matérialiseraient leur agressivité au travers d'un choix phonétique et lexicale particulier. A ce sujet, on donne l'exemple des locuteurs francophones maghrébins,de sexe masculin qui choisissent de rouler le /R/ quand les locutrices maghrébines le grasseient. (...)

L'appartenance socioculturelle du locuteur transparait à travers l'usage qu'il fait de la langue. De façon classique, on considère que les locuteurs issus de milieux défavorisés présentent des réalisations phonétiques, syntaxique et lexico-sémantiques qualifiées de populaires, de vulgaires de familiers, servant de marqueur d'identité d'appartenance socioculturelle aussi bien pour ces locuteurs que pour ceux des autres groupes.- ...)En effet, au moyen d'enquêtes conduites dans le milieu scolaire des années 1960 ;Basil Bernstein, définit deux codes selon que l'enfant évolue en milieu « défavorable »ou « favorable »il appelle le premier de « code restreint » le second d'élaboré. En soumettant à des enfants issus des deux milieux une même bande dessinée muette, ceux du premier produisent un texte difficile à comprendre sans l'image quand ceux du deuxième réalisent un ensemble sémantique autonome. les premiers disent « ca joue, ca tire le ballon, ca casse » les seconds disent « des enfants jouent au ballon, tirent et brisent la vitre de la fenêtre ». Autour du même objectif ; pour comprendre les raisons de l'échec scolaire, Wiliam labov a conduit d'autres enquêtes à Harlem ; auprèsnoirs des bandes d'adolescents noirs américains en abandon scolaire. Etudiant leur vernaculaire, connu depuis sous le nom de vernaculaire noir américain, VNA ; c'est-à-dire langue des enfants et des adolescents noirs des ghettos, rejetés par l'école, il montre que les membres de ces bandes « semblent passer continuellement des règles phonologiques et syntaxiques de leur dialecte à celle de l'anglais standard. il ne s'agit ni d'un mélange dialectal anarchique, ni d'une alternance codique mais d'une propriété structurale. »

Cherif Sini, Sociolinguistique, pp81-84 ; Editions L'odyssée.

Proposition de résumé du texte « la variation »

Le texte traite de la variation linguistique en fonction de différents facteurs géographiques, de genre et d'appartenance socioculturelle.

La variation géographique se manifeste lorsque des locuteurs d'espaces différents utilisent la même langue mais avec des différences phonétiques, syntaxiques ou lexicologiques. Par exemple, en France, le /r/ roulé est encore courant dans certaines zones rurales, tandis que d'autres régions adoptent des prononciations distinctes. Des exemples d'Algérie montrent également des variations significatives dans la prononciation entre différentes localités.

La variation liée au genre indique que les femmes sont généralement perçues comme plus attentives aux normes linguistiques et peuvent pratiquer l'hypercorrection, tandis que les hommes pourraient choisir des formes plus "viriles" ou agressives dans leur discours. Par exemple, les locuteurs masculins en milieu maghrébin préfèrent rouler le /r/, alors que les femmes optent pour un /r/ grasseyé.

L'appartenance socioculturelle influence également l'usage de la langue. Les locuteurs de milieux défavorisés sont souvent associés à des formes considérées populaires. Basil Bernstein a montré que les enfants de milieux défavorisés utilisent un "code restreint", moins autonome sémantiquement que le "code élaboré" des milieux favorisés.

William Labov a étudié le vernaculaire noir américain à Harlem, révélant une structure linguistique distincte chez les jeunes qui alternent entre leur dialecte et l'anglais standard.

En somme, la variation linguistique est complexe et reflète des dynamiques sociales, culturelles et identitaires.

TD N° 06 : COMMUNAUTE LINGUISTIQUE ET VARIATION

ACTIVITE 01

CONSIGNE : A partir du texte support ci-dessous et du cours :

- a- Définissez le concept de « communauté linguistique ».
- b- Les cinq facteurs engendrant la variation linguistique au sein de la même communauté linguistique.
- c- Les trois niveaux (registres) de langue et les caractéristiques générales (lexicales / grammaticales / phonologique / morphologique et contexte d'utilisation) de chacun d'eux.

TEXTE SUPPORT

Au sein d'une communauté linguistique, les communications interpersonnelles s'établissent dans différents codes (linguistiques et non linguistiques) ou, plutôt, dans différents niveaux (registres) de langue. Et pourtant, ces locuteurs utilisant des variétés linguistiques multiples et appartenant à la même communauté linguistique savent s'adapter avec les différentes situations de communication en choisissant la variété, le code ou le niveau de langue adéquat afin qu'il y ait échange et intercompréhension.

ACTIVITE 02

A partir du texte support ci-dessous et du cours expliquez comment l'être humain est introduit dans les études sociolinguistiques :

« L'étude des pratiques langagières authentiques en contexte social relève de la sociolinguistique, au sens large. C'est en nous situant dans cette discipline que nous orienterons notre réflexion, moins vers le système de langue que vers les locuteurs et la façon dont ils pratiquent leur langage, dans leurs discours et leurs interactions, compte tenu de leur répertoire, des ressources dont ils usent, de leur fonctionnements cognitifs, des évaluations qu'ils produisent sur leur langue et sur la façon dont elle est parlée par eux-mêmes et par d'autres. »

Françoise Gadet, *La variation sociale en français*, p.4

TD N° 07 : CHANGEMENT ET INNOVATION LINGUISTIQUE

ACTIVITE DE SYNTHESE

Expliquez la conception de Paul Lafargue du changement linguistique, tout en synthétisant le texte ci-dessous :

« Une langue, ainsi qu'un organisme vivant, naît, croît et meurt ; dans le cours de son existence, elle passe par une série d'évolutions et de révolutions, assimilant et désassimilant des mots, des locutions familiales et des formes grammaticales.

Les mots d'une langue, de même que les cellules d'une plante ou d'un animal, vivent leur vie propre : leur phonétique et leur orthographe se modifient sans cesse ; dans l'ancien français, on écrivait *presbtre*, *cognoistre*, *carn*, pour chair, *charn* pour charnel, etc. ; leur signification se transforme également : *bon* se prenait autrefois pour bien, faveur, profit, avantage, volonté, etc. [1] ; Jean le bon voulait dire Jean le brave ; *bonhomme*, après avoir été synonyme d'homme de courage et de sage conseil, devient une épithète ridicule. Le mot grec *nomos*, qui nous a donné nomade, a traversé une série de significations qui au premier abord semblent n'avoir aucun rapport entre elles ; usité primitivement pour pâturage, pacage, puis pour séjour, demeure, partage, il finit par servir pour usage, coutume, loi. Les différentes significations de *nomos* indiquent les étapes parcourues par un peuple pasteur devenant sédentaire, agriculteur et arrivant à la conception de la loi, qui n'est que la codification de l'usage, de la coutume ;

Si le langage se meut dans un état de perpétuelle transformation, c'est qu'il est la production la plus spontanée, la plus caractéristique des sociétés humaines. Les peuplades sauvages et barbares qui se séparent et vivent isolées arrivent au bout d'un certain temps à ne plus s'entendre entre elles, tellement leurs dialectes ont subi de modifications.

La langue ressent le contrecoup des changements survenus dans l'être humain et dans le milieu où il se développe. Les changements dans la manière de vivre des hommes, comme par exemple le passage de la vie agreste à la vie citadine, ainsi que les événements de la vie politique laissent leurs empreintes dans la langue. Les peuples, chez qui les phénomènes politiques et sociaux se pressent, modifient rapidement leur parler ; tandis que chez les peuples qui n'ont pas d'histoire, l'idiome s'immobilise. Le français de Rabelais, un siècle après sa mort, n'était plus intelligible qu'aux lettrés ; mais l'islandais, langue mère des idiomes norvégiens, suédois et danois, s'est maintenu presque intact en Islande. »

Paul Lafargue (1842-1911)

Introduction

Paul Lafargue propose une conception organique et dynamique du changement linguistique, comparant une langue à un organisme vivant qui naît, évolue et meurt. Selon lui, les langues subissent une série de transformations continues, influencées par les mutations phonétiques, orthographiques

et sémantiques des mots qui les composent. Ces changements témoignent de l'évolution des sociétés humaines et de leurs contextes historiques, sociaux et géographiques.

- **Une langue en perpétuelle transformation**

Lafargue souligne que les mots d'une langue vivent leur propre évolution. Ils changent de forme (phonétique et orthographique), comme en témoignent les exemples du français ancien : presbtre (prêtre), carn (chair), ou cognoistre (connaître). Leur signification se modifie également : bon, utilisé autrefois pour signifier « bien, profit ou volonté », a évolué pour désigner des qualités morales. De manière semblable, des termes comme nomos en grec montrent comment des mots peuvent refléter des étapes historiques et sociales : d'abord utilisé pour désigner un « pâturage », il finit par signifier « loi », suivant l'évolution d'un peuple de pasteurs vers l'agriculture et la sédentarité.

- **Changements sociaux et linguistiques**

Lafargue attribue ces transformations linguistiques aux bouleversements historiques et sociaux. La langue, production spontanée des sociétés humaines, ressent les effets des changements dans la vie des hommes : le passage de la vie rurale à la vie urbaine, ou encore les événements politiques, influencent directement le langage. Les sociétés dynamiques, marquées par des révolutions politiques ou sociales, voient leur langue évoluer rapidement, comme le français de Rabelais, devenu presque incompréhensible un siècle après sa mort. À l'inverse, dans des sociétés stables ou isolées, comme en Islande, les langues évoluent peu, ce qui explique la préservation de l'islandais, langue mère des idiomes scandinaves.

- **La fragmentation des langues**

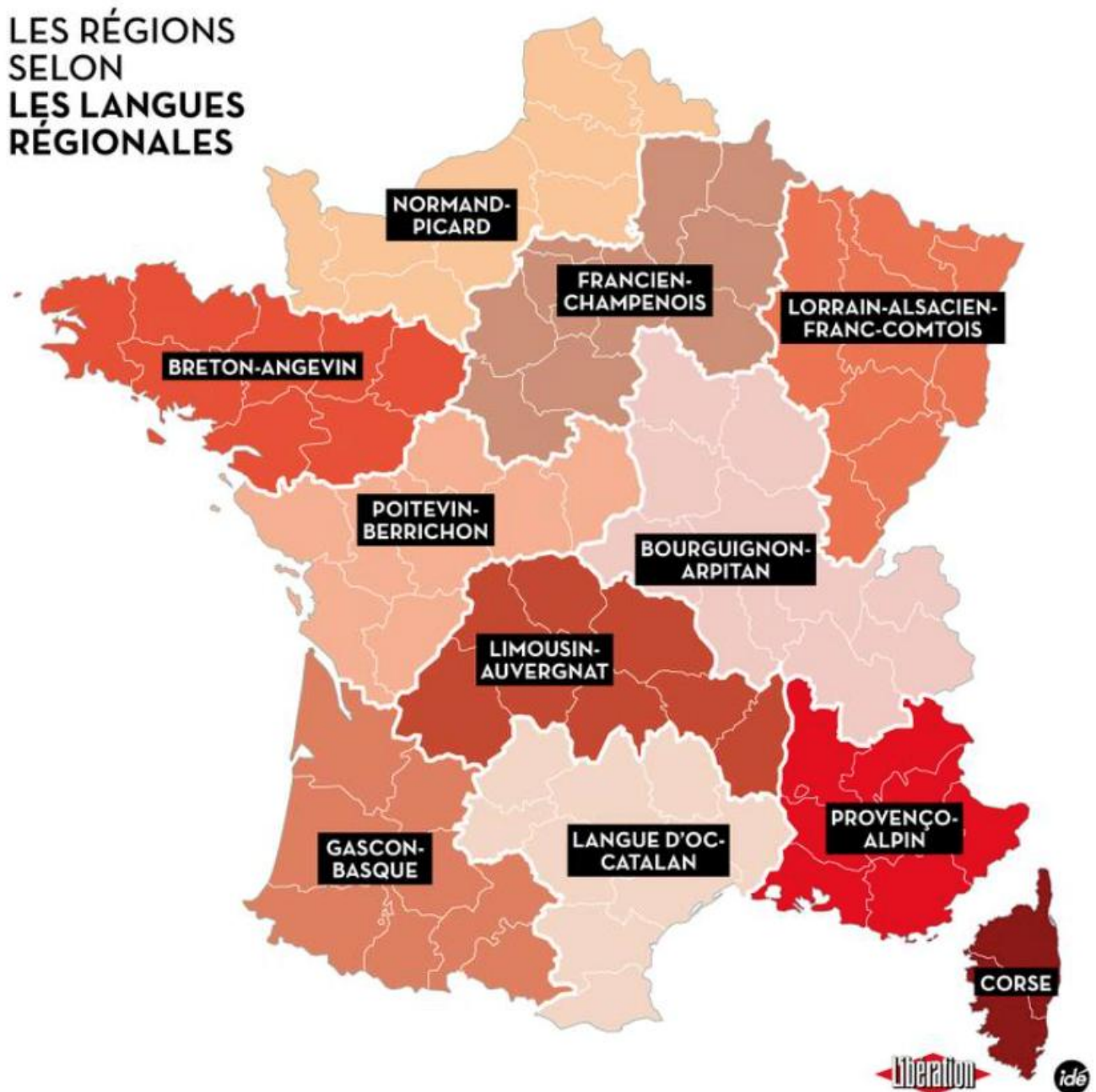
Enfin, Lafargue observe que l'isolement des peuples provoque l'émergence de dialectes incompréhensibles entre eux, un phénomène particulièrement visible chez les sociétés dites « sauvages » ou « barbares ». Cela illustre la capacité du langage à refléter l'histoire des liens sociaux ou leur absence.

Conclusion

Pour Lafargue, la langue est un miroir des sociétés humaines : elle évolue constamment sous l'effet des transformations sociales, historiques et politiques. Les langues vivantes témoignent ainsi des dynamiques culturelles et des ruptures historiques, tandis que leur rigidité ou leur stagnation reflète un manque de bouleversements dans la société.

TD N° 08 : GEOLINGUISTIQUE et DIALECTOLOGIE

Expliquez la variation géographique à partir de la carte suivante :



TD N° 09 : BILINGUISME ET CONTACT DES LANGUES

Selon J. HAMERS et M. Blanc dans leur ouvrage (Bilingualité et Bilinguisme), le bilinguisme est l'état d'un individu ou d'une communauté qui se réfère à la présence simultanée de deux langues chez un individu ou dans une communauté. Le bilinguisme peut rapporter à des phénomènes concernant :

- Un individu qui se sert de deux langues,
- Une communauté où deux langues sont employées,
- Des personnes qui parlent deux langues différentes.

CONSIGNE : *Expliquez les concepts suivants et dites à quels autres concepts s'opposent-ils :*

- 1-Le bilinguisme précoce
- 2- Le bilinguisme soustractif
- 3-Le bilinguisme équilibré
- 4-Le bilinguisme consécutif

TD N° 10: SITUATION DE DIGLOSSIE

ACTIVITE

André Tabouret Killer, professeur émérite à l'université Louis Pasteur, Strasbourg ,

Explicitez DES DEUX TEXTES supports ci-dessous d'André Tabouret Killer, la conception du terme "diglossie" :

1-Selon Psichari

2-Selon C. Ferguson

L'introduction de la notion de diglossie par J. Psichari dans les années 1920

La notion de diglossie fut proposée par Jean Psichari, philologue et écrivain français d'origine grecque (1854-1928). Ce qui surprend est l'absence totale du nom même de Psichari.... il était un proche de Renan (1823-1890) dont il épousa la fille et dont l'influence fut grande sur les jeunes gens qui eurent 20 ans autour de 1880. il enseigna à Paris, la philologie néo-grecque à l'école des Hautes études et le grec moderne à l'école des Langues Orientales Vivantes, et publia un certain nombre d'ouvrages de grammaire et de philologie ainsi que des romans. En Grèce, il se plaça à la tête de la « nouvelle école » qui dès les années 1880 voulait substituer à la langue littéraire des puristes, calquée sur le grec ancien, une langue vivante, de fond populaire. il défendit ses idées dans un journal *Νομὰς* (Larousse du XXe siècle, 1932, tome V, p. 832).

Le terme de diglossie trouve sa source dans le grec de basse époque *diglōssiā* traduit par dualité de langues ; pour Psichari et ses contemporains diglossie et bilinguisme sont des synonymes. Au moment de sa publication, en 1928, le terme dénote « la coexistence, dans la même nation, de deux langues rivales » ; il va d'abord être employé en parlant de la Grèce où se heurtent la langue des puristes et l'idiome populaire. L'exemple d'usage donné par le *Larousse du XXe siècle*, en 1932, est le suivant : « La diglossie a engendré de violentes polémiques dans la Grèce contemporaine » (*Larousse du XXe siècle*, 1932, tome ii, p. 866), le synonyme proposé étant *bilinguisme*. Le cœur du débat est la proposition de donner à ceux qui parlent la langue populaire et vivante la possibilité de l'écrire et de la lire, bref d'accéder à la culture littéraire qui dès lors échapperait à une élite limitée. Le texte de 1928 porte un titre évocateur « un pays qui ne veut pas sa langue ». Car les réformes que proposait la « nouvelle école » – que le peuple puisse écrire dans une langue constituée alors d'une multiplicité de dialectes (*khatarévusa*) – ne sont pas populaires. Le prestige du démotique, la langue classique, est tel que ceux qui ne le maîtrisent pas sont honteux d

de leur ignorance, qui va de pair avec l'analphabétisme, et se sentent atteints dans leur dignité quand on leur propose de faire de leur dialecte, la langue de l'instruction. C'est une conjonction identique que Robert Le Page rencontra dans les années cinquante, quand il proposa de faire du créole un objet d'investigation scientifique[9] [9] Le Page évoque dans ses mémoires, les vives réactions...: pas question de faire du créole une langue de dictionnaire et encore moins de le faire entrer à l'école. C'est encore un état d'esprit comparable que décrit Robert Lafont dans de nombreuses études, dès les années cinquante (1952, 1971, parmi bien d'autres). Mais dans ce court vingtième siècle où tant d'événements se bousculent (Hobsbawm, 2 000), l'idée de diglossie a été présente dans les luttes de réhabilitation des langues dites minoritaires, parlées pour certaines d'entre elles dans la vie quotidienne par une proportion importante de la population d'un territoire, parfois majoritaire, par exemple le catalan et le basque, ou le francoprovençal en Vallée d'Aoste. Sous les régimes autoritaires, voire totalitaires, parler ces langues, souvent frappées d'un interdit, revenait à prendre leur défense contre les langues d'état, dites nationales. Et à lutter, clandestinement contre de tels régimes. Avec la défaite de ces derniers – de Franco, de Mussolini, d'Hitler, de Staline – certaines de ces langues ont retrouvé de leur éclat. D'autres, déjà en voie de régression, parlées par des locuteurs de moins en moins nombreux, de moins en moins souvent transmises au sein de la famille, figurent dans des rapports sans doute diglossiques mais terriblement inégalitaires

(Tabouret-Keller, 2004).

La diglossie selon Ferguson (1959) et sa dilution ultérieure

Pour Ferguson (1959), la diglossie ressort de la distinction entre deux variétés génétiquement parentes en usage dans une même communauté, l'une symbole de prestige, généralement associé aux fonctions nobles de la forme écrite d'une langue, variété haute, l'autre symbole des fonctions terre à terre de la vie quotidienne, variété basse, chacune remplissant ainsi une part bien à elle dans la société et dans la vie des personnes ; Ferguson souligne qu'il s'agit de fonctions complémentaires, dans une relation stable qui a pu durer des siècles, comme c'est le cas de l'arabe du Coran par contraste avec les nombreuses formes dialectales parlées de l'arabe. Ce cas est l'un des quatre proposés par Ferguson pour illustrer la diglossie, les trois autres étant les relations entre allemand et suisse allemand en Suisse germanophone, français et créole en Haïti, khatarevusa et démotique en Grèce. Dans un discours très argumenté, Ferguson fait le tour des domaines d'usage dans lesquels la diglossie se manifeste – prestige, héritage littéraire, acquisition, standardisation, stabilité, grammaire, lexique et phonologie – liste très large où se côtoient des critères strictement linguistiques et d'autres, sociologiques, voire psychologiques. La variété haute n'est jamais la langue d'entrée dans le langage pour l'enfant.

L'analyse de Ferguson va susciter un réel engouement. Avec le recul, il me semble possible de l'expliquer par l'ouverture que ménage la notion : il s'agit du langage – cet objet insaisissable comme le qualifiait Saussure – et pas seulement du fonctionnement de la langue que l'on commençait alors à bien connaître. Ferguson le précisera : « My goals, in ascending order, were : clear case, taxonomy, principles, theory » (Mes buts étaient par ordre d'importance : clarté du cas, taxinomie, principes, théorie) (1991, p. 215). Quoi qu'il en soit, Fishman (1967) étendit l'application de la notion à toutes les situations où deux ou bien plusieurs variétés sont en présence, y compris des variétés non reliées génétiquement, ce qui le conduisit à distinguer entre diglossie pour les variétés génétiquement liées et bilinguisme, pour celles qui ne le sont pas, y compris pour des co-existences sans réelle durée. Par la suite, l'on connut de plus amples généralisations encore, en particulier quand le terme fut appliqué à toutes les situations où deux langues, voire plusieurs langues, ou deux variétés d'une langue sont en présence. Nous en avons vu des exemples ci-dessus. Ferguson eut d'ailleurs l'occasion de préciser que sa définition de la diglossie n'était pas censée englober toutes les instances de plurilinguisme ou de différenciations linguistiques fonctionnelles (1991).

Un quart de siècle sépare l'élaboration voulue scientifique de la notion de diglossie par Ferguson de la position militante de Psichari, qui appelait les choses par leur nom, la langue des puristes par opposition à l'idiome populaire. La position de Ferguson, sommaire somme toute, s'éclaire d'une note qu'il insère en fin de texte : la plupart des auteurs qui ont décrit des situations correspondant à ce que lui-même propose d'appeler diglossie défendent l'emploi étendu de la variété vernaculaire (il écrit *colloquial*) et c'est pour cette raison qu'ils s'intéressent à la description des faits de diglossie. Ce biais peut être ignoré précise Ferguson. Or, à mon sens, il est déterminant. Par ailleurs, Ferguson introduit un autre biais dont il néglige totalement la portée : « Pour plus de commodité, écrit-il, la variété superposée sera appelée *variété H (high)* ou simplement *H*, et les dialectes régionaux *variétés L (low)*, collectivement simplement *L* » (Ferguson, 1963, p. 430). C'est-à-dire que là où l'on avait une langue de puristes, on a maintenant une langue *haute*, relativement figée par la norme écrite, et là où l'on avait un idiome populaire et vivant, l'on a maintenant une langue *basse*. il ne s'agit pas d'une nomination mais d'une catégorisation fondée sur une opposition simpliste.

Louis-Jean Calvet, « Ferguson comme Fishman avaient tendance à sous-estimer les conflits dont témoignent les situations de diglossie. Lorsque Ferguson introduisait la *stabilité* dans la définition du phénomène, il laissait entendre que ces situations pouvaient être harmonieuses et durables. Or la diglossie, tout au contraire, est en perpétuelle évolution » (2002, p. 44).

(Tabouret-Keller, 2004).

Synthèse des conceptions de la diglossie selon Psichari et Ferguson

La notion de diglossie est abordée différemment par Jean Psichari et Charles Ferguson, en fonction de leurs contextes historiques, de leurs objectifs et de leurs méthodologies respectives. Ces deux approches, bien que liées à un phénomène linguistique commun – la coexistence de deux variétés ou langues dans une même communauté – divergent par leur portée et leur interprétation.

1. La conception de Psichari : une lutte sociopolitique et culturelle

Jean Psichari introduit la notion de diglossie dans les années 1920, dans un contexte marqué par les conflits linguistiques en Grèce. Pour lui, la diglossie désigne la coexistence conflictuelle entre deux langues ou variétés rivales au sein d'une nation. L'exemple paradigmatique est celui de la Grèce, où s'opposent :

-La langue des puristes (katharévoussa), considérée comme prestigieuse, calquée sur le grec ancien, et réservée à une élite intellectuelle.

-L'idiome populaire (démotique), parlé par la majorité du peuple mais dévalorisé en raison de son caractère non standardisé et de son association à l'analphabétisme.

Psichari milite pour que la langue populaire, vivante et accessible, soit reconnue comme langue d'instruction et de culture littéraire. Il perçoit la diglossie comme un obstacle à l'accès du peuple à la culture, et comme une manifestation des inégalités sociales et éducatives. Ainsi, sa conception repose sur une vision militante et sociopolitique, visant à réhabiliter les langues ou variétés dominées.

Dans cette perspective, le terme diglossie reste proche de celui de bilinguisme et s'applique aux situations où deux langues ou variétés s'opposent, souvent de manière conflictuelle, en raison des rapports de pouvoir et de prestige.

2. La conception de Ferguson : une analyse fonctionnelle et complémentaire

Charles Ferguson redéfinit la notion de diglossie en 1959 dans une perspective scientifique et descriptive. Il distingue deux variétés d'une même langue (ou langues apparentées) coexistant dans une communauté linguistique, en leur attribuant des fonctions complémentaires et une répartition sociale stable :

La variété haute (H) : associée au prestige, aux fonctions formelles et écrites (religion, administration, littérature classique), et figée par la norme.

La variété basse (L) : utilisée dans la vie quotidienne, informelle et orale, et souvent dévalorisée.

Ferguson illustre ce phénomène par des exemples tels que l'arabe classique et l'arabe dialectal, l'allemand standard et le suisse allemand, ou encore le katharévoussa et le démotique en Grèce. Il met l'accent sur la complémentarité fonctionnelle entre ces variétés, qui coexistent dans une situation de stabilité parfois durable sur plusieurs siècles.

Cependant, Ferguson est critiqué pour avoir sous-estimé les conflits sociaux et politiques inhérents à ces situations. En effet, sa conception tend à idéaliser une harmonie entre les variétés H et L, alors que dans la réalité, ces relations sont souvent marquées par des tensions et des inégalités, comme l'a souligné Louis-Jean Calvet. De plus, l'extension ultérieure de la notion par Fishman et d'autres chercheurs à des situations de plurilinguisme plus larges a dilué la spécificité initiale de la définition de Ferguson.

POINTS DE CONVERGENCE ET DE DIVERGENCE

Convergences

Les deux auteurs s'intéressent à des situations où deux langues ou variétés coexistent dans une même communauté.

Tous deux reconnaissent une différence de prestige entre ces variétés, l'une étant socialement valorisée et l'autre dévalorisée.

Divergences

Position militante vs scientifique : Psichari adopte une posture engagée, dénonçant les inégalités sociales liées à la diglossie, tandis que Ferguson propose une analyse descriptive et fonctionnelle.

Conflictualité vs complémentarité : Psichari met en avant les tensions sociopolitiques entre les variétés, alors que Ferguson insiste sur leur complémentarité fonctionnelle.

Portée du concept : Pour Psichari, la diglossie inclut des langues différentes et s'apparente parfois au bilinguisme, tandis que Ferguson limite initialement la notion à des variétés génétiquement apparentées.

Conclusion

La notion de diglossie, telle qu'élaborée par Psichari et Ferguson, reflète deux perspectives complémentaires mais distinctes : l'une militante et centrée sur les inégalités sociales (Psichari), l'autre scientifique et fonctionnelle (Ferguson). Ces deux conceptions mettent en lumière les dynamiques complexes des relations linguistiques au sein des sociétés, oscillant entre complémentarité et conflit.

TD N° 11 : PHENOMENES DE CONTACT DES LANGUES : L'alternance codique

ACTIVITE 01 : Dans les ex-colonies, les locuteurs se sont trouvés, vu la longue durée de la période coloniale, contraints d'alterner les codes dans leurs pratiques langagières. Le contexte algérien en est un exemple. Expliquez donc ce qui suit en illustrant si c'est nécessaire.

1-Alternance intraphrastique

2-Alternance interphrastique

ACTIVITE 02:

TEXTE SUPPORT

« le français est présent en Algérie dans le langage quotidien par son association aux autres langues parlées, dans le cadre de ce qu'on appelle l'alternance codique : une phrase comprend souvent une alternance d'algérien, de français et de berbère. Le français est devenu un réservoir pour les langues algériennes : elles prennent des mots français auxquels elles donnent une forme locale : *téléphonit-lu* = je lui ai téléphoné, entend-on couramment. C'est donc une nouvelle façon de parler qui se crée en Algérie, à laquelle le français est associé, de même qu'il l'est à la création artistique d'auteurs, de chanteurs ou de comédiens, qui ont recours à trois langues d'expression : le français, l'arabe et le berbère ». Une enquête récente de D. Caubet sur la création artistique donne la parole à certains d'entre eux.

Dominique Caubet, *Les Mots du Bled, Création contemporaine en langue maternelle*, 2004.

Discutez succinctement le contenu du passage ci-dessus expliquez le statut du français dans le paysage sociolinguistique de l'Algérie post-coloniale, en jetant la lumière sur les phénomènes d'emprunt et l'alternance codique caractéristiques des pratiques langagières des Algériens.

TD N° 12 : MODELE D'ANALYSE DE L'ALTERNANCE CODIQUE DANS L'INTERACTION VERBALE.

Dans cette partie, nous vous proposons, sous la forme d'une application guidée, l'analyse du phénomène de l'alternance codique à travers les échanges verbaux lors d'une émissions radiophonique en langue française..Nous tenterons d'apporter des élément de réponse aux questions suivantes :

- Qui pratique le plus l'alternance codique ?
- A quel moment le locuteur passe-t-il d'une langue à une autre ?
- Comment le fait-il et dans quel but ?
- Quels sont les facteurs qui déterminent le choix de l'alternance ?

ACTIVITE 1 : Voici quelques extraits d'une émission radiophonique francophone de la chaine 3 algérienne. Il s'agit d'un débat où l'animateur fait intervenir à la fois ses invités du plateau et également les auditeurs à travers les appels téléphoniques.

Extrait °1 : Auditeur/Animateur : Observez bien cet échange verbal et dites quelles y sont les langues utilisées , à quel moment le changement de la langue et opéré et qu'est ce qui le déclenche ?

Partie1 :

- A : Nous sommes au zéro vingt-et-un quarante-huit quinze quinze nous avons Hichame au bout du fil Hichame↑allô↑

Au : allô↑ salamo aalikoum (allô ! la paix sur vous)

A : mrahba (bienvenue) Hichame on va vous demander quelque chose s'il vous plait d'éteindre votre transistor↑ouela euh tbaad aalih (ou bien vous en éloigner) parce que y a euh un effet [désagréable↑

Au : rani teffitou ouach rakoum ? (je l'ai éteint. Comment allez-vous ?) A : labas↑(ça va)

Au : ou esha labas ? (et la santé ça va ?)

A : labas ullah yhenik (ça va, que Dieu te bénisse)

Partie2 :.

Au: hdert (j'ai assisté) même l'(à) Abderezak f'laars (au mariage) A: Abderezak Guennife?

Au: oui

A: ça fait l'année passée↑

Au : euh laam (l'année) euh fi (en) août↑ A: laam elli fat fi (l'année passée en) août

Au : hdert laars taâ (j'ai assisté au mariage de) Mahdi A : ah d'accord↑

Au : oua hdert maakoum aandi ouahed aam ounes qan maâroudth Abderezak maâroudth aandkoum rah aandkoum↑(j'ai assisté avec vous il y a de cela une année et demi, Abderezak était invité chez vous)

A : ah Abderezak euh rah aadna ouahed chhar mana (il est avec nous depuis un mois)/ il est tout le temps avec nous euh qolli (dis-mois) Hichame rak fi (tu es à) Londres euh be- bedat↑(exactement)

Au : rani fi (je suis à) Londres eh↓

A : rak khedam ouela (tu travailles ?) euh

Au : khedam labas hamdouleh. (je travaille, louange à Dieu)

Partie N°3 :

-A : Hamdouleh ya khouya hamdouleh (louange à Dieu mon frère, louange à Dieu) ça fait plaisir euh ouach (quoi) euh pour l'émission↑qu'est ce euh est-ce que vous avez des suggestions par exemple thebou kach hadja ouela↑ ? (vous aimez quelque chose ?)

Au : oullah ghir (par Dieu) ça fait plaisir ki nsemaaou hakda (quend nous écoutons comme ça) les chansonnettes leqdem aandi bezef elli manarfouhoumch [sah kayen bezef (les anciennes, il y en a beaucoup que je ne connais pas, c'est vrai il y en a beaucoup)

A : [voilà

Au : oullah kayen bezef↑kima qal Abderezak ghir kima cheftou f'la télé aandou allaho aâlam chhal les cassettes djded (c'est vrai qu'il y en a beaucoup comme l'a dit abderezak, je viens juste de le voir à la télévision, il en a tellement de nouvelles cassettes, Dieu sait combien)

A : ya khouya rak (mon frère, tu es) vraiment euh à la page

Partie N° 4 /

: - A : Aya [rouh (vas-y)

IA : [spécialiste taâ (de) Aama

Au : hade (cette) la chansonnette nheb berk nsaqsik f'sebaa ou sebaaine ouela f'tmenya ou tmanyine ? (je veux seulement te demander, dans les années soixante-dix-sept ou quatre-vingt-huit ?

A : ah↑sebaainate (dans les années soixante-dix) mais exacte euh l'année [exacte euh manaârefch (je ne sais pas)

Au : [exacte maândekch maâlouma (tu n'as pas d'information)

I1 : aala kolli hal (de toutes les façons) la chanson houa euh aaoudha (lui, il l'a repris) euh Amar Ezahi↑il l'a repris allaho aâlam f' (Dieu seul le sais, dans) les années quatre-vingt darha f'el marché (il l'a sortie sur le marché)

Au : kanet aandi hakda maâlouma belli f'sebaa ou sebaaine sebaa ou tmanyine (j'avais une idée que c'était dans les années soixante-dix-sept, soixante-dix-huit)

I1: balak kane yekhdemha [f'laâras↑(il devait la réserver pour les mariages) A : [f'laâras. (pour les mariages)

Analyse des extraits

Extrait N°1 : Première partie et deuxième partie.

Avant l'appel, l'animateur utilisait exclusivement le français. Comme l'auditeur, prenant la parole, fait ses salutations en arabe, l'animateur entamera la discussion en alternant l'arabe et le français. Mais en constatant que l'auditeur persiste en arabe, il décide de maintenir la conversation dans la même langue.

Nous remarquons, plus loin dans la conversation, que cette pratique est constante chez

l'animateur En effet, l'animateur organise ses interventions en fonction de la langue qu'utilise l'auditeur. L'alternance de deux langues ou l'utilisation exclusive d'un code tout au long de l'interaction est toujours régie par l'auditeur. (Partie 3)

Par ailleurs, cette adaptation de la part de l'animateur à la langue qu'utilise l'auditeur semble s'arrêter quand un troisième interlocuteur (l'assistant IA ou l'invité I1) se joint à conversation. (Partie 4)

TD N° 13 : AMENAGEMENT ET POLITIQUES LINGUISTIQUES

ACTIVITE 01 : Dans les états bi/plurilingues, La politique linguistique intervient pour gérer des situations dites conflictuelles ou définir le sort des langues en contact.

1.Définissez le concept « **politique linguistique** ».

2-Dites quelles sont les dispositions qu'elle met en place dans son passage du stade des déclarations au stade de l'action.

3-Donnez quelques types de politiques linguistiques en les définissant en fonction de leurs objectifs.

ACTIVITE 02 :

- Quelle est la différence entre une langue officielle et une langue nationale ?
- **Voici un lien vers un article intitulé « Politiques linguistiques en Algérie » de FOUDIL CHERIGUEN paru dans la revue, Mots. Les langages du politique , Année 1997 52 pp. 62-73.**https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1997_num_52_1_2466
- Classez les statuts de l'arabe, le Français et le berbère.
- Résumez la stratégie linguistique menée par l'état .

CONCLUSION GENERALE

Ce module de sociolinguistique a exploré les liens complexes et dynamiques entre la langue et la société. Nous avons examiné la variation linguistique, les phénomènes de contact des langues, les politiques linguistiques.

L'objectif était de vous fournir une compréhension approfondie des facteurs sociaux qui influencent l'usage, l'évolution et le statut des langues.

Grâce aux activités de TD et à l'analyse des textes, extraits d'ouvrages académiques, les étudiants disposent désormais d'outils conceptuels et méthodologiques pour analyser de manière critique les interactions entre le langage et son contexte social.

BIBLIOGRAPHIE

- BAYLON, CH., *Sociolinguistique, société, langue et discours, deuxième édition, Fac Linguis*, L'Harmattan, 1996.
- BOYER H., *Eléments de sociolinguistique: Langue, communication et société*, Dunod (2^e édition) 1996.
- BOYER H., *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, 2001
- BOYER H., *Langues en conflit, Etudes sociolinguistiques*, L'Harmattan, Paris, 1991.
- BOYER H., *Plurilinguisme: « contact » ou « conflit » de langues ?*, L'Harmattan, Paris, 1997.
- BOYER H. (éd.), *Sociolinguistique, territoire et objets*, Delachaux et Niestlé, Paris, 1996.
- BENMAYOUF, C. Arabisation politique, le linguicide. Koukou Editions.2022.
- BERNSTEIN B-, *Langage et classes sociales*, Paris, Minuit, 1975.
- BULOT, T & VESCHAMBRE, V. Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : hétérogénéité des langues et des espaces. Communication au colloque Espace et société aujourd'hui, Rennes, 21-22 octobre 2004
- BULOT, T. La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique crise ? Premières considérations. Marges Linguistiques.1. 1-3.2002.
- CALVET L.J., *Langue, corps et société*, Payot, Paris, 1979.
- CALVET L.J., *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Paris, 1994.
- CALVET L.J., *La Sociolinguistique, Que sais-je ?*, PUF, Paris, 1993
- CALVET L.J., *Les voies de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris, 1994.
- CALVET L.J., *Sociolinguistique du Maghreb*, bulletin du laboratoire de sociolinguistique, , Paris, 1996.
- CLAVEL M., *Sociologie de l'urbain*, Anthropos, Collection ethno-sociologie, 2002
- CHACHOU, I. *La sociolinguistique du Maghreb*. Alger . Hibr.2018.
- CHACHOU, I. *Introduction à l'histoire des langues en Algérie*. Alger, Manchourat El Hibr.2023.
- DOURARI, A. *Repenser les langues en Algérie*. Editions Frantz Fanon.2022.
- DUBOIS, J, GUESPIN, L, MARCELLESI, Ch., et al. Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse.1994
- FISHMAN J., *Sociolinguistique*, Nathan, Paris, 1971.
- GADET, F. *Le Français Populaire*. Paris : PUF.1992.
- GARMADI S., *La sociolinguistique*, PUF, Paris, 1981.
- GUMPERZ J., *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, L'Harmattan, Paris,

1989.

- HAMERS J.F., BLANC M., *bilingualité et bilinguisme*, Pierre Mardaga, Liège, 1983.
- JUILLARD C., CALVET L.J., *Les politiques linguistiques. Mythes et réalités*, FMA, Beyrouth, 1996.
- JODELET, D. dir., *Les représentations sociales* . Paris, PUF. 1989
- LAMIZET, B. La ville, un espace de confrontation des identités », www.lrdb.fr, mis en ligne en février 2008. [Consulté le 10 Juin 2021]
- LEDEGEN, G. Sociolinguistique urbaine, sociolinguistique d'intervention : apports et innovations. Hommage scientifique à Thierry Bulot, Collection : Espaces Discursifs, Paris L'Harmattan.2017.
- LABOV W., *Sociolinguistique*, Minuit, Paris, 1976.
- LÜDI, G. & PY, B. *Être bilingue*. Berne : Peter Lang.2003.
- MACKEY W., *bilinguisme et contact des langues*, klincksieck, Paris, 1976.
- MA1NGUENEAU D., *Aborder la linguistique*, Seuil, 1 Paris, 1996.
- MARCELLISI J.B., GARDIN B., *Introduction à la sociolinguistique*, Larousse, Paris, 1974
- MILOUDI, I. *Hétérolinguisme et pluristylisme dans «La robe blanche de Barkahoum» de Farida Saffidine*. Revue Multilinguales. 2022.
- MOORE, D. (ED) . *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthode*. Paris : Collection Crédif-Essais, Didier.2001.
- MOREAU M. L., *Sociolinguistique. concepts de base*, Pierre Mardaga, Liège, 1997.
- MOSCOVICI, S. (dir). (1984). *Psychologie sociale*. Paris : PUF
- ROUQUETTE M.L., RATEAU P., *Introduction à l'étude des représentations sociales*, PUG, Grenoble, 1998
- SINI CH . *Sociolinguistique* . Editions l'Odyssée. 2015.
- TALEB IBRAHIMI, K. *Coexistence et concurrence des langues*. Algérie.2004
- TALEB IBRAHIMI, K. *Les Algériens et leur(s) langue(s)* . Alger : El hikma.1997.
- VERON. J. *La moitié de la population mondiale vit en ville*. In *Population et sociétés* Volume 435. Bulletin mensuel d'information de l'institut national d'études démographiques.2007.

